



RENTRÉE 2020

LES BACS PROFESSIONNELS À LA RÉUNION



Académie de La Réunion



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADEMIQUE



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK



www.facebook.com/OnisepReunion



LES BACS PROFESSIONNELS



Le baccalauréat professionnel est un diplôme national qui donne une qualification reconnue de niveau IV sur le marché de l'emploi pour travailler dans des entreprises de production ou de services.

Il existe une centaine de spécialités dont plusieurs offrent des options, couvrant tous les secteurs professionnels. Chaque spécialité de bac professionnel est définie par un référentiel d'activités professionnelles et par un référentiel de certification définissant les unités du diplôme.

L'enseignement s'appuie sur un métier et comprend des périodes de formation en entreprise.

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais il permet aussi l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en STS (section de technicien supérieur). L'accès en bac professionnel peut se faire soit après la classe de 3^e, soit après un CAP ou encore après une 2^{de} ou 1^{re} générale ou technologique sur avis de l'équipe pédagogique.

À la rentrée 2020 à La Réunion, la transformation de la voie professionnelle met en place 34 bacs professionnels et agricoles regroupés en 14 familles de métiers.

Directeur de la publication : Frédérique Alexandre-Bailly

Directeur délégué : Mario Lefebvre

Rédacteur en chef : Michelle Marcely

Rédaction : Claude Sainte-Rose

Relecture : Sabrina Ruiz

PAO et mise en pages : Ary Lebon

Diffusion : uniquement sur le Web

Crédit photos : @ Onisep

Date de publication : Mars 2020

N° ISBN : 979-10-95475-41-5



CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

OBJECTIF

Se préparer à un métier en 3 ans pour le bac professionnel, tout en gardant la possibilité d'accéder à des BTS du même domaine professionnel. Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

Les bacs professionnels seront progressivement regroupés par métier. Cela permettra aux élèves de mieux connaître le champ professionnel choisi avant d'intégrer sa spécialité.

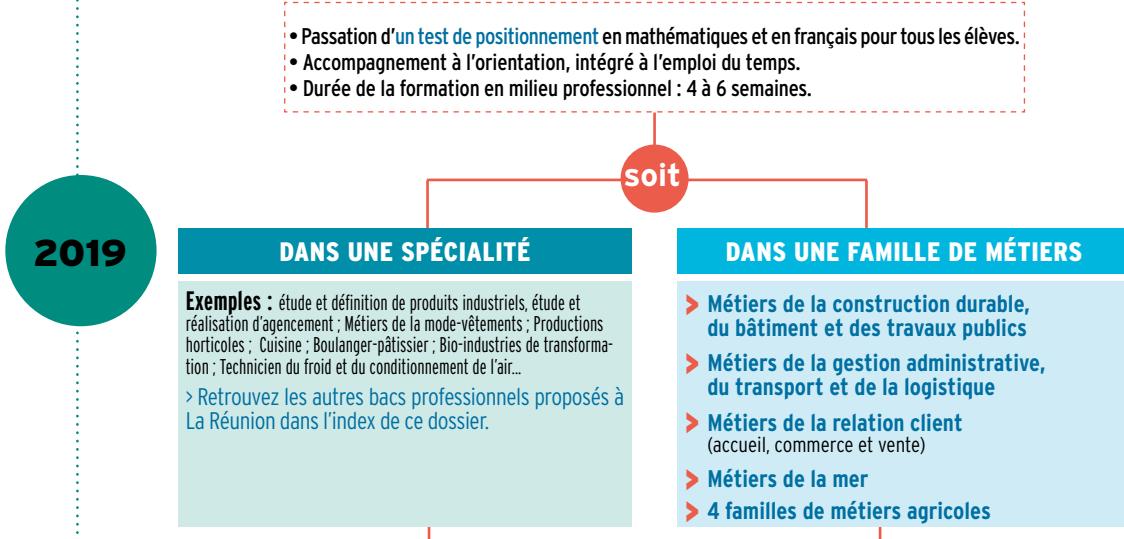
À la rentrée 2020, 34 bacs professionnels et agricoles seront regroupés en 14 familles de métiers en seconde.

En 2021, les autres bacs professionnels seront regroupés en 5 nouvelles familles de métiers.

Le choix de la spécialité se fera en première. Cependant, les CFA ne sont pas concernés par le système des familles de métiers.

Pour les autres bacs professionnels, vous serez directement affecté en seconde dans une spécialité.

>> EN SECONDE <<



>> EN PREMIÈRE <<

TOUS LES ÉLÈVES SONT DANS UNE SPÉCIALITÉ DE BAC PROFESSIONNEL

- Approfondissement des compétences professionnelles dans la spécialité choisie.
- Préparation d'un projet ou chef-d'œuvre (nouvelle épreuve du baccalauréat).
- Durée de la formation en milieu professionnel : 6 à 8 semaines.

>> EN TERMINALE <<

- Réalisation du projet ou chef-d'œuvre.
- Durée de la formation en milieu professionnel : 8 semaines.
- Module au choix :
 - Orientation vers la vie active : proposition d'un module d'aide à l'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat.
 - Orientation vers le supérieur : proposition d'un module de poursuite d'études.

UN DIPLÔME PROFESSIONNEL ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, CAP et bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier et vous pourrez travailler tout de suite. Vous pouvez également continuer à vous former.

■ Après un bac professionnel

Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Il existe des CS accessibles après un CAP agricole ou un bac pro agricole. Ils permettent aux titulaires de ces diplômes d'acquérir, en 1 an, des compétences professionnelles complémentaires par la voie de l'apprentissage (*jardinier de golf, par exemple*).

La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en 1 an sous statut scolaire ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur ; après un bac professionnel commercialisation et services en restauration, une MC employé barman ou organisateur de réception...

Le BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/agricole)

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (*transport, électrique, édition, design...*).

Environ un quart des bacheliers pro (*apprentis compris*) poursuivent en BTS ou BTSA.

Conditions : avoir un bon dossier scolaire et une forte motivation. L'obtention du bac professionnel avec la mention « bien » ou « très bien » donne l'accès de droit à un BTS du même domaine.

Le DMA (diplôme des métiers d'art)

Accessible après un bac professionnel artisanat et métiers d'art, il forme des réalisateurs-concepteurs ou des artisans créateurs spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, en arts graphiques, du cirque, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle et du cinéma. Il se prépare en 2 ans, en lycée ou en apprentissage.

Le DUT (diplôme universitaire de technologie)

Le DUT se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études n'est pas adaptée au profil des bacheliers professionnels, car elle privilégie la théorie et non la pratique, et sélectionne les étudiants sur les matières générales. Moins de 1 % des bacheliers professionnels y tentent leur chance...



Des infos pour vous aider à préparer vos choix d'orientation

APRÈS LA 3^E - MON ENFANT A UN PROJET - MON ENFANT N'A PAS DE PROJET

LES TEMPS FORTS DE L'ORIENTATION
Voir le calendrier

LES INTERLOCUTEURS
Qui sont-ils ?

TOUTES LES RÉSSOURCES DISPONIBLES
Voir les ressources

Répondez à quelques questions de l'Onisep pour découvrir les métiers qui vous correspondent.

L'École expliquée aux parents

Les études, les diplômes, les établissements de formation, les métiers

PRÈS DE CHEZ VOUS

Des informations de proximité, spécifiques à chaque académie, à chaque région

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

LISTE DES BACS PROFESSIONNELS PAR FAMILLES DE MÉTIERS

MÉTIERS DE L'ALIMENTATION, BIO-INDUSTRIE DE LABORATOIRE

- Bio-industries de transformation p.9

CONSEIL VENTE

- Technicien conseil vente univers jardinerie p.11
- Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires p.12

MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Aménagement et finition du bâtiment p.15
- Interventions sur le patrimoine bâti option A : maçonnerie p.16
- Interventions sur le patrimoine bâti option B : charpente p.17
- Interventions sur le patrimoine bâti option C : couverture p.18
- Menuiserie aluminium-verre p.19
- Ouvrages du bâtiment : métallerie p.20
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre p.21
- Travaux publics p.22

MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

- Gestion-administration p.25
- Logistique p.26
- Transport p.27

MÉTIERS DE LA MER

- Électromécanicien marine p.29

NATURE-JARDIN-PAYSAGE-FÔRET

- Aménagements paysagers p.31
- Gestion des milieux naturels et de la faune p.32

PRODUCTIONS

- Agroéquipement p.35
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole option grandes cultures p.36
- Conduite et gestion de l'entreprise agricole option polyculture élevage p.37
- Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) p.38

MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

- Métiers de l'accueil (ex. Accueil-relation clients et usagers) p.41
- Métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial p.42
- Métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale p.43

MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

- Esthétique cosmétique parfumerie p.45

MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

- Aéronautique option systèmes p.47

MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

- Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie p.49
- Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture p.50
- Technicien géomètre-topographe p.51

MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION

- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A : productions graphiques p.53
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B : productions imprimées p.54

MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

- Boulanger-pâtissier p.57

MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

- Commercialisation et services en restauration p.59
- Cuisine p.60

LISTE DES BACS PROFESSIONNELS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

► LES AUTRES BACS PROFESSIONNELS

▪ Accompagnement, soins et services à la personne <i>option A : à domicile</i>	p.63	▪ Systèmes numériques <i>option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire</i>	p.90
▪ Accompagnement, soins et services à la personne <i>option B : en structure</i>	p.64	▪ Systèmes numériques <i>option B : audiovisuels, réseau et équipement domestiques</i>	p.91
▪ Animation-enfance et personnes âgées (ex. Services de proximité et vie locale)	p.65	▪ Systèmes numériques <i>option C : réseaux informatiques et systèmes communicants</i>	p.92
▪ Artisanat et métiers d'art <i>option communication visuelle plurimédia</i>	p.66	▪ Technicien constructeur bois	p.93
▪ Artisanat et métiers d'art <i>option marchandisage visuel</i>	p.68	▪ Technicien d'usinage	p.94
▪ Étude et définition de produits industriels	p.69	▪ Technicien de fabrication bois et matériaux associés	p.95
▪ Étude et réalisation d'agencement	p.70	▪ Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	p.96
▪ Gestion des pollutions et protection de l'environnement	p.71	▪ Technicien du froid et du conditionnement d'air	p.97
▪ Hygiène, propreté, stérilisation	p.72	▪ Technicien en chaudronnerie industrielle	p.98
▪ Maintenance des équipements industriels	p.73	▪ Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques	p.99
▪ Maintenance des matériels <i>option A : matériels agricoles</i>	p.74	▪ Technicien menuisier-agenceur	p.100
▪ Maintenance des matériels <i>option B : matériels de construction et de manutention</i>	p.75		
▪ Maintenance des matériels <i>option C : matériels d'espaces verts</i>	p.76		
▪ Maintenance des véhicules <i>option A : voitures particulières</i>	p.77		
▪ Maintenance des véhicules <i>option B : véhicules de transport routier</i>	p.78		
▪ Maintenance des véhicules <i>option C : motocycles</i>	p.79		
▪ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	p.80		
▪ Métiers de la mode-vêtements	p.81		
▪ Métiers de la sécurité	p.82		
▪ Optique-lunetterie	p.83		
▪ Photographie	p.84		
▪ Pilote de ligne de production	p.85		
▪ Plastiques et composites	p.86		
▪ Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons	p.87		
▪ Réparation des carrosseries	p.88		

► LES AUTRES BACS PROFESSIONNELS AGRICOLES

▪ Services aux personnes et aux territoires	p.103
---	-------

LEXIQUE

CCI : chambres de commerce et d'industrie
CFA : centres de formation d'apprentis
CIRFIM : centre interconsulaire régional de formation à l'industrie et aux métiers
LPA : lycée professionnel agricole
LP : lycée professionnel
OGEC : organismes de gestion de l'enseignement catholique
URMA : université régionale des métiers et de l'artisanat
SEP : section d'enseignement professionnel



MÉTIERS DE L'ALIMENTATION, BIO-INDUSTRIE DE LABORATOIRE

> Bac professionnel

■ BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers de l'alimentation, bio-industries de laboratoire »

Les titulaires de ce bac professionnel commandent et coordonnent les opérations de production sur des installations automatisées. Ils, elles appliquent un planning de fabrication, contrôlent les installations, mettent en service le matériel et veillent à son bon fonctionnement. Ils, elles surveillent la fabrication des produits. Par ailleurs, ils, elles maîtrisent les opérations prescrites dans le cadre d'un système d'assurance qualité et participent à l'optimisation de la production.

Le, la diplômé·e peut travailler dans divers secteurs industriels : agroalimentaire, produits pharmaceutiques, cosmétiques et parfumerie.

Enseignements professionnels

- Connaissance des produits et des matières premières : biochimie, microbiologie, étude des aliments (*lait, viande, végétaux...*), mécanisme d'évolution des produits (*oxydation, brunissement...*), travaux pratiques appliqués aux techniques d'extraction, de prélèvement d'échantillons, de fractionnement et d'identification des principaux constituants de la matière vivante.
- Processus technologiques : cours théoriques et travaux pratiques appliqués aux opérations unitaires (*fractionnement, séparation, mélange...*), calcul de bilan de matière, contrôles sur les matières premières et sur les produits pendant et en fin de fabrication. L'enseignement est basé sur des exemples concrets comme la fabrication d'un fromage ou de biscuits, d'un produit d'hydratation de la peau, de comprimés.
- Génie industriel : étude des opérations unitaires rencontrées dans les trois secteurs des bio-industries d'un point de vue technique (*réseaux de distribution des fluides, production et distribution de la vapeur, du froid, automatismes, transferts thermiques, lecture et élaboration d'un schéma technique, traitement des eaux, maintenance*).
- Hygiène-qualité-sécurité-environnement : réglementation, hygiène, nettoyage et désinfection, la règle des 5 M, prévention des risques et des accidents, démarche qualité, tri et traitement des déchets.
- Gestion : organisation de l'entreprise, organisation de chantier.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- Saint-Paul** : Lycée Saint-Paul IV (SEP)
- Saint-Joseph** : Lycée professionnel agricole de Saint-Joseph

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce diplôme travaillent dans les industries agroalimentaire, cosmétique ou pharmaceutique. Selon le secteur ou la taille de l'entreprise, ils, elles peuvent occuper des emplois de conducteur·rice de production ou de technicien·ne de fabrication. Ils, elles peuvent exercer leur activité en travail posté et en horaires décalés.

Métiers accessibles : conducteur·rice de ligne de production alimentaire, conducteur·rice de ligne de production agroalimentaire, opérateur·rice de fabrication de produits alimentaires.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Bioanalyses et contrôles
- BTS Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agroalimentaire

PARCOURS : Les métiers de la chimie



MÉTIERS DU CONSEIL VENTE

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN CONSEIL VENTE UNIVERS JARDINERIE

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers du conseil vente »

Ces technicien·ne·s-conseils travaillent en jardinerie ou au rayon spécialisé d'une grande surface. Ils, elles contrôlent l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Sous les ordres d'un supérieur hiérarchique, ils ou elles assurent la vente ou l'encadrement technique et l'animation d'une équipe de vendeurs. Ils, elles prennent en charge les produits horticoles et de jardinage, de leur arrivée au magasin jusqu'à leur vente (réception des produits, entretien des végétaux, mise en rayon, étiquetage).

Après quelques années d'expérience, ils, elles peuvent devenir chef·fe de rayon.

Enseignements professionnels

- Biologie, agronomie, sciences et techniques horticoles : fonctionnement d'un écosystème jardin, fonctions biologiques et incidences pédoclimatiques influant sur les végétaux, méthodologie de diagnostic relative à la protection des végétaux, etc.
- Mercatique : marché, démarche mercatique de l'entreprise, études de marché, typologies de clientèle, contribution à la mise en œuvre de l'offre.
- L'entreprise commerciale et son environnement : stratégie d'entreprise, fonctionnement, droit social, communication.
- Gestion commerciale d'un espace de vente : gestion des approvisionnements du rayon, utilisation des outils de gestion, maîtrise des documents commerciaux, planification du travail en équipe, réglementation commerciale et réglementation spécifique aux produits.
- Techniques de vente : négociation commerciale, suivi des ventes, animation du point de vente, optimisation du linéaire, gestion des stocks.
- Végétaux d'intérieur et de jardin : identification et caractéristiques des végétaux destinés à la vente, analyse des attentes des clients, techniques d'entretien des végétaux dans l'espace de vente, techniques de présentation des végétaux.
- Sciences et techniques des équipements et agroéquipements : caractéristiques techniques, technologiques et savoir-faire nécessaires à la vente des équipements et fournitures.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

◆ Saint-André : Maison familiale rurale de l'Est

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce diplôme visent en première insertion un emploi de conseiller·ère-vendeur·euse de produits de jardin au sein d'un rayon spécialisé d'une grande surface, de magasins spécialisés (*boutiques de fleurs, jardineries...*), de pépinières, dans des entreprises de décoration ou sur les marchés.

Métiers accessibles : vendeur·euse en magasin ; employé·e de commerce, de libre-service ; conseiller·ère de clientèle, en vente, commercial·e.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Gestion de la PME
- BTS Négociation et digitalisation relation client
- BTS Technico-commercial
- BTSA Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION option produits alimentaires

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers du conseil vente »

Les titulaires de ce bac professionnel gèrent les produits frais, ultrafrais et surgelés, les produits traiteur ou de fabrication fermière, artisanale ou industrielle. Ils, elles organisent la conservation, la transformation et la préparation des produits depuis la réception jusqu'à la vente. Le maintien de la qualité repose sur leurs connaissances technologiques. Des capacités d'animateur leur sont également demandées pour mettre en œuvre des propositions de promotion. Ils, elles suivent et appliquent les réglementations relatives aux produits, aux points de vente, aux consommateurs et à l'environnement. Ils, elles connaissent les méthodes de production et les divers types de qualification des produits et en informent les clients.

Enseignements professionnels

- Produits alimentaires : biologie, biochimie ; étude du marché de l'alimentaire et de l'évolution des modes de consommation alimentaire.
- Mercatique : connaissance du marché, élaboration d'une démarche mercatique.
- Connaissance de l'entreprise : fonctionnement et vie de l'entreprise, enseignements juridiques.
- Gestion commerciale : approvisionnement des rayons (*achats, livraisons*), outils de la gestion commerciale (*gestion de trésorerie ou calcul du chiffre d'affaires d'un rayon*), documents commerciaux, organisation du travail dans le rayon, réglementation commerciale et du secteur.
- Techniques de vente : négociation commerciale, suivi des ventes, organisation d'animations commerciales et de promotions, langue étrangère.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e peut travailler comme adjoint·e ou responsable de rayon, vendeur·euse de produits alimentaires, gérant·e de magasin de proximité.

Métiers accessibles : commerçant·e en alimentation ; vendeur·euse en magasin ; employé·e de commerce ou de libre-service ; conseiller·ère de clientèle ou en vente, commercial·e.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Gestion de la PME
- BTS Négociation et digitalisation relation client
- BTS Technico-commercial
- BTS Transport et prestations logistiques

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

62 FILMS D'ANIMATION SUR LES MÉTIERS

UNE APPROCHE LUDIQUE ET ATTRACTIVE
DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

À VOIR SUR
ONISEP TV
ET SUR
YOUTUBE



À RETROUVER SUR
kitpedagogique.onisep.fr/metiersanimés
AVEC DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
POUR LES CLASSES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

 **onisep**

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS



MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

> Bac professionnel

■ AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

> Accès par la seconde commune « Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Les titulaires de ce bac professionnel interviennent sur des chantiers, dans le cadre de travaux neufs ou de rénovation de bâtiments, pour la mise en œuvre de différents ouvrages de partition intérieure des locaux (cloisons, plafonds), la pose de revêtements (*murs, sols*) et l'application de produits de finition à l'extérieur et à l'intérieur (*plâtre, peinture...*).

Leurs fonctions portent sur la réalisation et la conduite des travaux. Ils, elles veillent notamment à la continuité du chantier et au respect des délais. Sous la responsabilité des chefs d'entreprise ou des conducteurs de travaux, ils, elles mènent son intervention en s'appuyant sur les études techniques réalisées par l'entreprise.

Après une solide expérience professionnelle acquise sur les chantiers, ils, elles peuvent évoluer rapidement vers la qualification de chef-fe d'équipe.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : procédures administratives, garanties...
- Communication technique : les dossiers techniques, les croquis, le dossier d'architecte...
- Approche scientifique et technique des ouvrages : étude d'un ouvrage, mécanique des matériaux, acoustique, performance énergétique...
- Technologie de construction : ouvrages du bâtiment, matériaux du bâtiment, histoire des techniques...
- Techniques : assemblage et montage, finition, contrôle, manutention et stockage, mise en œuvre sur chantier.
- Les matériels et outillages ; la santé et sécurité au travail.
- La gestion de travaux : mise en œuvre du chantier, gestion du temps, des coûts et des délais...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires travaillent principalement dans des entreprises de peinture, d'aménagement ou de revêtements, pour la construction ou la rénovation de bâtiments de type habitations, locaux professionnels, centres sportifs, etc. Ils, elles occupent des postes de compagnon professionnel ou technicien-ne de chantier en aménagements et finitions.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

➤ À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Aménagement finition
- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Bâtiment
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI option A : maçonnerie

► Accès par la seconde commune « Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Ces professionnel·le·s interviennent sur le patrimoine architectural, sur des bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945. Leurs connaissances des techniques, des matériaux et des systèmes de construction traditionnels leur permettent d'identifier le bâti, d'apprécier l'architecture d'un édifice à rénover. Après avoir analysé l'état des structures, ils, elles recherchent les causes des dégâts, des dégradations et proposent un diagnostic pour restaurer et préserver une construction tout en tenant compte de l'édifice, du coût de l'opération.

L'option maçonnerie forme un technicien ou une technicienne apte à réaliser différents ouvrages de maçonnerie tels que des arcs, des voûtes, des coupoles ou encore des sols anciens.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : procédures, partenaires.
- Construction et communication technique : outils et techniques de représentation, outils et techniques de quantification.
- Connaissance du bâti ancien : les différents types et caractéristiques de bâti, histoire des techniques et outils...
- Confort de l'habitat dont l'accessibilité des personnes.
- Approche scientifique et technique des ouvrages : écologie de l'habitat ancien, connaissances structurelles du bâti ancien, liaison structures matériaux...
- Technologie de construction : ouvrages du bâtiment, matériaux du bâtiment, notions d'électricité, ouvrages et matériaux du domaine professionnel (maçonnerie).
- Techniques d'intervention et règles de mise en oeuvre : analyse et diagnostic, tracé, maçonnerie.
- Santé et sécurité au travail.
- Matériel et outillage : outillages, manutention et levage, échafaudage et étalement...
- Gestion des travaux et suivi de chantier : planification, organisation des postes de travail, prévision des moyens matériels, démarche qualité...

► Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

◆ Saint-Louis : LP Roches Maigres

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires du diplôme sont des ouvriers·ère·s du bâtiment hautement qualifiés qui exercent dans le domaine de la maçonnerie. Ils, elles travaillent principalement au sein d'entreprises des domaines de la réhabilitation, restauration, entretien et conservation du patrimoine bâti. Ils, elles peuvent travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat monuments historiques, patrimoine ancien ou matériaux régionaux.

Métiers accessibles : maçon·ne, constructeur·rice en maçonnerie et béton armé du bâtiment, maçon·ne-cofreur·euse, maçon·ne-finisseur·euse.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Études et économie de la construction

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

> Bac professionnel

■ INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI option B : charpente

► Accès par la seconde commune « Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Ces professionnel·le·s interviennent sur le patrimoine architectural, sur des bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945. Leurs connaissances des techniques, des matériaux et des systèmes de construction traditionnels leur permettent d'identifier le bâti, d'apprécier l'architecture d'un édifice à rénover. Après avoir analysé l'état des structures, ils, elles recherchent les causes des dégâts, des dégradations et proposent un diagnostic pour restaurer et préserver une construction tout en tenant compte de l'édifice, du coût de l'opération.

L'option charpente forme à la mise en œuvre de techniques traditionnelles de construction en charpente. Ces professionnel·le·s peuvent ainsi réaliser un ouvrage de consolidation pour une charpente, un plancher, un escalier en bois.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : procédures, partenaires..
- Construction et communication technique : outils et techniques de représentation, outils et techniques de quantification.
- Connaissance du bâti ancien : les différents types et caractéristiques de bâti, histoire des techniques et outils...
- Confort de l'habitat dont l'accessibilité des personnes.
- Approche scientifique et technique des ouvrages : écologie de l'habitat ancien, connaissances structurelles du bâti ancien, liaison structures matériaux...
- Technologie de construction : ouvrages du bâtiment, matériaux du bâtiment, notions d'électricité, ouvrages et matériaux du domaine professionnel (charpente).
- Techniques d'intervention et règles de mise en oeuvre : analyse et diagnostic, tracé, charpente
- Santé et sécurité au travail.
- Matériel et outillage : outillages, manutention et levage, échafaudage et étalement...
- Gestion des travaux et suivi de chantier : planification, organisation des postes de travail, prévision des moyens matériels, démarche qualité...

► Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires du diplôme sont ouvriers·ère·s du bâtiment hautement qualifiés qui exercent dans le domaine de la charpente. Ils, elles travaillent principalement au sein d'entreprises des domaines de la réhabilitation, restauration, entretien et conservation du patrimoine bâti. Ils, elles peuvent travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat monuments historiques, patrimoine ancien ou matériaux régionaux.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Bâtiment
- BTS Études et économie de la construction
- BTS Systèmes contractifs bois et habitat

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI
PARCOURS : Les métiers de la mécanique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI option C : couverture

Accès par la seconde commune « métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Ces professionnel·le·s interviennent sur le patrimoine architectural, sur des bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945. Leurs connaissances des techniques, des matériaux et des systèmes de construction traditionnels leur permettent d'identifier le bâti, d'apprécier l'architecture d'un édifice à rénover. Après avoir analysé l'état des structures, Ils, elles recherchent les causes des dégâts, des dégradations et proposent un diagnostic pour restaurer et préserver une construction tout en tenant compte de l'édifice, du coût de l'opération.

L'option couverture forme un professionnel·le prêt à réparer un ouvrage tout en mettant en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles que ce soit pour changer un élément de couverture défectueux ou pour restaurer des revêtements de façade.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : procédures, partenaires..
- Construction et communication technique : outils et techniques de représentation, outils et techniques de quantification
- Connaissance du bâti ancien : les différents types et caractéristiques de bâti, histoire des techniques et outils...
- Confort de l'habitat dont l'accessibilité des personnes.
- Approche scientifique et technique des ouvrages : écologie de l'habitat ancien, connaissances structurelles du bâti ancien, liaison structures matériaux...
- Technologie de construction : ouvrages du bâtiment, matériaux du bâtiment, notions d'électricité, ouvrages et matériaux du domaine professionnel (couverture).
- Techniques d'intervention et règles de mise en oeuvre : analyse et diagnostic, tracé, couverture
- Santé et sécurité au travail.
- Matériel et outillage : outillages, manutention et levage, échafaudage et étalement...
- Gestion des travaux et suivi de chantier : planification, organisation des postes de travail, prévision des moyens matériels, démarche qualité...

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

◆ **Le Port** : Lycée Jean Hinglo (SEP)

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires du diplôme sont ouvrier·ère·s du bâtiment hautement qualifiés qui exercent dans le domaine de la couverture. Ils, elles travaillent principalement au sein d'entreprises des domaines de la réhabilitation, restauration, entretien et conservation du patrimoine bâti. Ils, elles peuvent travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat monuments historiques, patrimoine ancien ou matériaux régionaux.

Métiers accessibles : couvreur-euse.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Bâtiment
- BTS Études et économie de la construction

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

> Bac professionnel



■ MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE

> Accès par la seconde commune « métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Les titulaires de ce bac professionnel interviennent en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ensembles constituant des parties de l'enveloppe d'un bâtiment, des petits corps de bâtiment, des ouvrages de distribution et de protection ou de décoration et d'aménagement. Ces interventions concernent des travaux neufs, de réhabilitation ou d'entretien.

Leurs activités consistent à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural et des concepts, normes et contraintes de l'entreprise. Ils, elles réalisent les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication. Ils, elles organisent, animent et gèrent le suivi de la réalisation effectuée par une petite équipe d'ouvriers et de compagnons.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : intervenants (*clients, fournisseurs, sous-traitants*), procédures administratives, garanties...
- Communication technique : dossiers techniques et descriptifs, croquis et réalisation graphique, logiciels de tracé, dessin assisté par ordinateur (DAO)...
- Approche scientifique et technique des ouvrages : étude d'un ouvrage, mécanique appliquée, résistance des matériaux...
- Technologie de construction : types d'ouvrages (*structures, aménagements extérieurs et intérieurs*) et matériaux du bâtiment, composants, histoire des techniques...
- Techniques et procédés de mise en œuvre : fabrication, usinage par coupe et par déformation plastique, assemblage et montage, finition, contrôle et manutention.
- Gestion de travaux : organisation du chantier, gestion des délais, des coûts et de la qualité. Gestion de la sécurité et des déchets.
- Confort de l'habitat : accessibilité, confort des personnes (*thermie, acoustique, éclairage...*), protection des personnes ; habitat et dispositions prévues pour les personnes en situation de handicap.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Joseph** : LP Paul Langevin
- ◆ **Sainte-Suzanne** : Lycée de Bel Air (SEP)

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e peut travailler en entreprise intervenant sur les façades ou l'enveloppe du bâtiment, en menuiserie aluminium ou PVC, en miroiterie.

Métiers accessibles : menuisier·ère ; technicien·ne de fabrication de mobilier et de menuiserie, de production bois bâtiment ameublement et des industries de l'ameublement et du bois.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Études et économie de la construction
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

> Accès par la seconde commune « métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Les titulaires de ce bac professionnel fabriquent et mettent en oeuvre différents ensembles : des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), des parties de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Ils, elles interviennent en atelier et sur chantier, dans le cadre de travaux de construction neuve, de réhabilitation ou d'entretien.

Ils, elles sont chargé-e-s de : préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir d'un dossier architectural, en tenant compte des concepts, normes et contraintes de l'entreprise ; réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication ; animer une petite équipe d'ouvriers et de compagnons professionnels, organiser et gérer l'activité et suivre la réalisation du chantier.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : intervenants (clients, fournisseurs, sous-traitants), procédures administratives à suivre, garanties...
- Communication technique : dossiers techniques et descriptifs, croquis et réalisation graphique, dessin assisté par ordinateur (DAO)...
- Approche scientifique et technique des ouvrages : mécanique appliquée et résistance des matériaux...
- Technologie de construction : types de bâtiments, ouvrages (structures, aménagements extérieurs et intérieurs) et matériaux du bâtiment (minéraux, métaux, bois, etc.) ; composants (composites, produits de fixation...) ; histoire des techniques...
- Techniques et procédés : types de machines, usinage par coupe (perçage, tronçonnage, etc.), usinage par déformation plastique, assemblage et montage (par collage, soudage ou éléments mécaniques), finition (meulage, ponçage...), contrôle et manutention.
- Gestion de travaux : organisation des travaux, gestion des délais, des coûts et de la qualité. Gestion de la sécurité et des déchets.
- Confort de l'habitat : accessibilité, confort (thermique, acoustique...) et protection des personnes ; dispositions prévues pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
- Santé et sécurité au travail ; réglementation, principaux risques, manutentions manuelles et mécaniques...

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Tampon** : Lycée Boisjoly Potier (SEP)
- ◆ **Saint-Louis** : LP Roches Maigres
- ◆ **Sainte-Suzanne** : Lycée Bel Air (SEP)

Apprentissage :

- ◆ **Saint-Denis** : URMA Centre de formation de Sainte-Clotilde

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Ce-tte technicien-ne du bâtiment exerce ses activités dans différents types d'entreprises (principalement des PME) de métallerie, serrurerie, construction métallique, enveloppe du bâtiment, façade ou menuiserie métallique. Après quelques années d'expérience, il, elle pourra devenir maître-sse ouvrier-ère et être chef-fé d'équipe. Il, elle est en contact avec plusieurs intervenants du bâtiment (représentants des clients et du maître d'œuvre, fournisseurs, organismes de contrôle...).

Métiers accessibles : charpentier-ère métallique, moniteur-euse en charpente métallique.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

➔ À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Architectures en Métal : conception et réalisation
 - BTS Assistant technique d'ingénieur
 - BTS Bâtiment
 - BTS Constructions métalliques
 - BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
 - BTS Technico-commercial
- Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

> Accès par la seconde commune « métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Les titulaires de ce diplôme réalisent, à partir de directives, sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Ils, elles peuvent travailler dans une entreprise artisanale ou une PME ou dans une grande entreprise. Qu'ils, elles travaillent seul·e·s ou en équipe, ils, elles ont souvent autonomes sur le chantier et responsables de la bonne exécution et du suivi des travaux qui leur sont confiés. Ils, elles peuvent également être amené·e·s à assurer des fonctions de représentation simple ou de tutorat.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : partenaires, procédures administratives, garanties...
- Confort de l'habitat : thermie, acoustique, accessibilité des personnes...
- Technique des ouvrages : mécanique, comportement du béton armé, phénomènes physiques et chimiques...
- Technologie de construction : ouvrages et matériaux du bâtiment et du secteur, électricité, histoire des techniques...
- Techniques de construction : tracé, terrassement, maçonnerie, ouvrages en béton armé, finitions...
- Santé et sécurité au travail.
- Matériels et outillages : échafaudage, manutention, ouillage...
- Gestion de travaux et suivi de chantier : planification des travaux, prévision des moyens humains et matériels, contrôle des matériaux et ouvrages, contrôle qualité...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e occupe des postes en réalisation d'ouvrages neufs ainsi qu'en réhabilitation, rénovation et entretien d'ouvrages anciens du bâtiment. Il, elle est compagnon professionnel. Il, elle est employé·e dans les secteurs de la construction de maisons individuelles, de bâtiments, d'ouvrages d'art mais aussi dans les travaux de maçonnerie générale et de fabrication d'éléments en béton pour la construction. Il, elle peut ensuite devenir chef·fe d'équipe, ou créer une entreprise artisanale.

Métiers accessibles : chef·fe de chantier, coffreur·euse-boiseur·euse, maçon·ne.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Bâtiment
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Études et économie de la construction
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ TRAVAUX PUBLICS

> Accès par la seconde commune « métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics »

Les titulaires de ce diplôme sont techniciens·nes sur un chantier. Ils, elles travaillent au service de la production dans une entreprise de travaux publics : construction de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels).

Leurs compétences s'étendent de l'organisation à l'encadrement et à la gestion. Ils, elles collaborent au bon déroulement du chantier jusqu'à sa remise au client : préparation technique, définition des tâches, de leur temps de réalisation, de leur ordre d'exécution. Ils, elles veillent à l'approvisionnement et au bon emploi des matériaux et des matériels. Ils, elles respectent le calendrier d'exécution et, tout au long du chantier, les règles de sécurité.

Enseignements professionnels

- Contexte administratif et juridique de la construction : intervenants, procédures administratives, garanties...
- Communication technique : croquis, réalisation graphique, plans et cartes...
- Confort de l'usager : acoustique et nuisances sonores, urbanisme et environnement (déchets de chantier, risques de pollution)...
- Approche technique des ouvrages : mécanique appliquée et résistance des matériaux, analyse d'ouvrages (terrassement, génie civil, canalisations, routes)...
- Technologie de construction : ouvrages de terrassement, ouvrages d'art, réseaux de canalisation, réseaux routiers et voirie, matériaux...
- Techniques et procédés de mise en œuvre : implantation et relevés, terrassement, blindage, techniques routières, coffrage et bétonnage, assemblage d'éléments de réseaux...
- Santé et sécurité au travail.
- Outils, matériels et engins de chantier.
- Gestion de travaux : organisation et coûts, démarche qualité.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le diplômé·e peut exercer dans toute entreprise de travaux publics (*entretien, construction et rénovation des ouvrages*). Il, elle est d'abord ouvrier·ère professionnel·le et peut être, après 12 mois, classé·e compagnon ou chef·fe d'équipe. Le type d'emploi dépend largement de l'importance de l'entreprise, de la complexité du chantier et du secteur d'activité.

Métiers accessibles : canalisateur·rice, constructeur·rice en canalisations de travaux publics, chef·fe de chantier, conducteur·rice de chantier, responsable de chantier, conducteur·rice d'engins de travaux publics, conducteur·rice d'engins de chantier, constructeur·rice de routes, maçon·ne VRD.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Technico-commercial
- BTS Travaux publics

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



onisep

OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS



www.onisep.fr/reunion

RETROUVEZ TOUTE L'INFORMATION
SUR LES FORMATIONS DE VOTRE RÉGION



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS



MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

> Bac professionnel



■ GESTION-ADMINISTRATION

> Accès par la seconde commune « Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique »

Le baccalauréat professionnel gestion-administration forme des gestionnaires administratif·ve·s appelés à travailler au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations. Leur mission consiste à prendre en charge les différentes dimensions administratives des activités de gestion, commerciales, de communication, de gestion du personnel, de production ainsi que celles associées à la mise en oeuvre de projets au sein de l'entreprise.

Les titulaires occupent des postes de gestionnaire administratif·ve, d'employé·e administratif·ve, d'assistant·e ou d'adjoint·e administratif·ve, d'assistant·e de gestion, de gestionnaire commercial ou de gestionnaire du personnel.

Enseignements professionnels

- Gestion administrative des relations externes avec les fournisseurs et sous-traitants, les clients et les usagers, les partenaires (*banques, administrations etc.*)
- Gestion administrative des relations avec le personnel concernant la gestion courante, les ressources humaines, les rémunérations, les budgets de personnel, les relations sociales.
- Gestion administrative interne concernant la gestion des informations, des modes de travail, des espaces de travail et des ressources, la planification et le suivi des activités de l'organisation.
- Gestion administrative des projets concernant le suivi opérationnel et de son évaluation.
- Nouvelles technologies de l'information : gestion électronique des documents (GED), progiciel de gestion intégré (PGI).
- Savoirs juridiques et économiques liés aux activités : types de structure des organisations, les biens et les services, le contrat de vente, les obligations et la responsabilité contractuelle, le crédit, le rôle des banque, la législation du travail...
- Savoirs rédactionnels : structuration des documents, argumentation, réfutation, codes et règles du courrier aux administrations ou au personnel, prise de notes...

Passeport professionnel : document obligatoire permettant à l'élève de répertorier l'ensemble des situations professionnelles rencontrées en cours des trois ans de formation (*stage inclus*). Accessible à l'ensemble de l'équipe pédagogique, le passeport constitue un support privilégié pour les épreuves de certification.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- Les Aviron : Lycée Antoine de Saint-Exupéry (SEP)
- Le Port : LP Léon de Lépervanche
- Le Tampon : Lycée Boisjoly Potier (SEP)
- Saint-André : LP Jean Perrin
- Saint-Benoît : Lycée Nelson Mandela (SEP)
- Saint-Denis : LP Julien de Rontaunay, LP L'Horizon
- Saint-Joseph : LP Paul Langevin
- Saint-Louis : LP Victor Schoelcher
- Saint-Paul : LP Vue Belle
- Saint-Pierre : LP François de Mahy
- Sainte-Marie : LP Isnelle Amelin
- Sainte-Suzanne : OGEC LP privé Cluny

Apprentissage :

- Saint-Denis : CCI Pôle formation Nord CFA

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce diplôme occupent des postes de gestionnaire administratif·ve, technicien·ne des services administratifs. Ils, elles peuvent aussi exercer comme gestionnaire commercial ou gestionnaire du personnel. Les débouchés se trouvent principalement au sein d'entreprises de petite et moyenne taille (*artisanat, commerces, TPE, PME-PMI...*), de collectivités territoriales, d'administrations et d'associations.

Métiers accessibles : assistant·e de gestion en PME ou en ressources humaines ; secrétaire ; secrétaire de direction ; secrétaire d'administration.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assurance
 - BTS Banque, conseiller de clientèle (particuliers)
 - BTS Communication
 - BTS Comptabilité et gestion
 - BTS Gestion de PME
 - BTS Professions immobilières
 - BTS Support à l'action managériale
 - BTS Services informatiques aux organisations
 - BTS Tourisme
- Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la comptabilité et de la gestion

> Bac professionnel

■ LOGISTIQUE

> Accès par la seconde commune « Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique »

Les titulaires du bac professionnel logistique participent à l'organisation et à la gestion de la chaîne logistique : ils, elles peuvent être amené-e-s à réceptionner et expédier des marchandises, les mettre en stock, utiliser des engins de manutention, assurer la gestion informatisée de ces stocks, préparer les commandes et déstocker. Ils, elles exercent dans les entreprises prestataires de services de manutention, de magasinage, d'entreposage et de distribution de marchandises.

Après quelques années d'expérience, ils, elles peuvent évoluer vers un poste de chef-fe magasinier, d'équipe, d'entrepôt ou de responsable de stock.

Enseignements professionnels

- Maîtrise des flux de marchandises : prise en charge des flux entrants (préparation de la réception et réception des marchandises, participation au traitement des litiges, transfert des marchandises) et des flux sortants (préparation des commandes, expédition des marchandises et suivi des expéditions) ; suivi et optimisation du stockage (gestion des emplacements, contrôle des stocks, réapprovisionnement, gestion des emballages consignés, valorisation des déchets).
- Conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (choix d'un chariot, pilotage, prise et levage d'une charge).
- Relations avec les partenaires : communication avec les interlocuteurs internes et externes à l'entreprise.
- Gestion de l'entreprise : données administratives, commerciales et notions juridiques et économiques.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Il, elle exerce principalement dans les organisations suivantes : prestataires logistiques, plates-formes de distribution, entreprises de transport assurant des prestations logistiques, certaines autres organisations (hôpitaux, associations...).

Métiers accessibles : agent-e de transit ; opérateur·rice polyvalent-e ; agent-e logisticien ; réceptionnaire ; chef-fe d'équipe, de quai ; responsable magasinier, responsable d'une petite unité logistique ou de dépôt ; agent-e qualité en logistique, gestionnaire de stocks...

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Développement, animation des territoires ruraux
- BTS Gestion de la PME
- BTS Transport et prestations logistiques

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du transport et de la logistique

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **La Possession** : Lycée du Moulin Joli (SEP)
- ◆ **Saint-André** : LP Jean Perrin
- ◆ **Saint-Louis** : LP Victor Schoelcher
- ◆ **Sainte-Marie** : LP Isnelle Amelin
- ◆ **Saint-Pierre** : Lycée La Salle Saint-Charles (SEP)

Apprentissage :

- ◆ **Le Port** : CCI Pôle Formation CIRFIM CFA

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ TRANSPORT

> Accès par la seconde commune « Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique »

Les titulaires de ce bac professionnel participent à l'organisation, à la mise en oeuvre et au suivi des opérations du transport de marchandises, en tenant compte de la complémentarité des modes de transport (terrestre, aérien, maritime). Ils, elles assurent les prestations qui y sont associées : étude de marché, organisation du transit, du dédouanement et du stockage. Ils, elles préparent les dossiers de transport et de douane, vérifient les documents comptables et de synthèse. Ils, elles analysent les coûts, leurs conséquences sur les marges et sur les décisions à prendre. Ils, elles peuvent participer à la prospection commerciale, suivre le règlement des factures, participer à la réalisation d'activités logistiques liées aux flux de marchandises, prévenir les litiges et participer à leur règlement.

Enseignements professionnels

- Organisation, exécution et suivi d'une opération de transport : connaissance des différents types de transport (routiers, ferroviaires, fluviaux, combinés maritimes, aériens...), droit et réglementation nationale et internationale ; utilisation de logiciels de détermination d'itinéraires et de progiciels de transport et de logistique ; contrat de transport, tarifs, prix et rentabilité de l'opération de transport ; documents liés au transport...
- Dédouanement : textes réglementaires, régimes préférentiels, procédures.
- Relations avec les partenaires internes et externes à l'entreprise en français et en langue étrangère.
- Respect des procédures qualité (*satisfaction de la clientèle*), sécurité (*transport, logistique, personnel*), sûreté et contraintes environnementales.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Il, elle exerce dans une entreprise de transport routier de marchandises organisatrice de transports terrestres, aériens, maritimes et multimodaux, de transports spécialisés, ou de commissionnaire en douane.

Dans le cadre d'une première insertion professionnelle, il, elle sera affecté-e en tant qu'assistant-e d'exploitation, opérateur·rice de production, aide-déclarant·e en douane.

Après une première expérience professionnelle, il, elle aura la possibilité d'accéder aux emplois d'agent·e d'exploitation, affréteur·euse, déclarant·e en douane.

Métiers accessibles : agent·e de transit, employé·e de transport, commissionnaire de transport, transitaire, organisateur·rice de transport international.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **La Possession** : Lycée du Moulin Joli (SEP)
- ◆ **Sainte-Marie** : LP Isnelle Amelin
- ◆ **Saint-Pierre** : Lycée La Salle Saint-Charles (SEP)

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

À VOIR



À La Réunion

- BTS Développement, animation des territoires ruraux
- BTS Commerce international
- BTS Transport et prestations logistiques

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du transport et de la logistique



MÉTIERS DE LA MER

> Bac professionnel

■ ELECTROMÉCANICIEN MARINE

> Accès par la seconde commune « Métiers de la mer »

Les titulaires de ce diplôme exercent leur activité dans les entreprises du secteur maritime, dans un contexte réglementaire international.

A bord, ils, elles assurent la sécurité du navire et de son équipage. Ils, elles participent à la conduite et à la maintenance des machines principales et auxiliaires des navires de pêche ou de commerce, dans différents domaines : électricité, mécanique, hydraulique et production de froid.

A terre, ils, elles peuvent exercer des responsabilités d'agent·e de maîtrise dans une entreprise du secteur maritime ou paramaritime (*chantiers de réparation navale, services techniques de l'armement*) ; ils, elles peuvent aussi travailler au sein d'une organisation professionnelle.

Enseignements professionnels

- Machines marines (*moteurs diesel, chaudières à vapeur, turbines et auxiliaires...*) : identification structurelle et fonctionnelle des machines, installations hydrauliques, apparaux de manœuvre, machines frigorifiques, installations de conditionnement d'air, équipements de pêche et de traitement des captures. Conduite d'engins, fonctionnement, incidents de fonctionnement et mesures à prendre.
- Maintenance : planification et suivi des opérations et travaux à bord. Exploitation des documents, manuels et notices techniques. Travaux d'entretien et de contrôle courants. Rédaction d'un rapport technique.
- Électrotechnique : mise en œuvre des circuits et machines électriques, essais, détection des défaillances, maintenance et remise en état éventuelle. Initiation à la conduite et à la maintenance des systèmes automatisés à bord.
- Communication : anglais technique.
- Gestion de l'environnement humain et technique : gestion d'une équipe d'entretien, d'un planning de maintenance et approvisionnement en pièces de rechange...
- Sécurité : maintenance des certificats et documents réglementaires de sécurité, drome de sauvetage, consignes en cas d'urgence, ergonomie et sécurité au travail.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

L'électromécanicien·ne marine débute comme ouvrier·ère chargé·e de la surveillance et de la maintenance des moteurs et des installations électriques. Il, elle pourra ensuite occuper les fonctions de maître·sse électricien·ne ou de maître·sse mécanicien·ne, situé entre l'équipage et les officiers. Après un certain temps de navigation, il, elle pourra accéder aux fonctions de chef·fe mécanicien·ne, responsable du service machine sur des navires de pêche de puissance limitée.

Il, elle peut aussi occuper un emploi à terre, comme agent·e de maîtrise dans des entreprises du secteur maritime ou paramaritime (*chantiers navals, services techniques des armements...*). En outre, les employeurs d'autres secteurs apprécient aussi les connaissances techniques, la polyvalence et l'autonomie de ce jeune marin.

Métiers accessibles : marin de commerce, marin pêcheur, mécanicien·ne bateaux.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Port** : École d'apprentissage maritime de La Réunion

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique



MÉTIERS DE LA NATURE / JARDIN / PAYSAGE / FÔRET

> Bac professionnel

■ AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers de la nature / jardin / paysage / forêt »

Les titulaires de ce bac professionnel travaillent dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal. Ils, elles peuvent participer à la conduite d'un chantier paysager : ils, elles préparent, organisent et exécutent les travaux, utilisent et entretiennent les matériels et les équipements. Ils, elles peuvent aussi préparer la réalisation d'un espace paysager : ils, elles améliorent les sols, établissent le piquetage, mettent en place les voies et les réseaux, effectuent les plantations, installent l'irrigation, l'éclairage, le mobilier...

Enseignements professionnels

- Choix techniques d'aménagements paysagers selon les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.
- Analyse des conditions de mise en œuvre d'un chantier d'aménagements paysagers : enjeux du chantier, diagnostic de conduite du chantier, éléments du contexte socio-économique et environnemental du chantier.
- Identification des végétaux utilisés en aménagements paysagers avec leurs caractéristiques écologiques, esthétiques.
- Réalisation des travaux d'entretien et de création d'aménagements paysagers.
- Utilisation des matériels et des équipements : préparation des matériels, réglage, maintenance.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Il, elle peut travailler dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux. Il, elle peut aussi intervenir pour les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, les entreprises de productions horticoles et pépinières.

Ce diplôme, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur·rice.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Paul** : Maison familiale rurale de l'Ouest

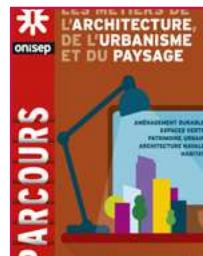
► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTSA Aménagements paysagers
- BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agriculture et de la forêt

PARCOURS : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers de la nature / jardin / paysage / forêt »

Les titulaires de ce diplôme contribuent à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Ils, elles occupent des emplois liés à la valorisation touristique et de loisirs d'un territoire (éco-tourisme) et à sa protection.

Ce·tte spécialiste assure des actions d'animation, de vulgarisation, de promotion de produits régionaux ou d'espèces locales.

Enseignements professionnels

- Contexte d'une action de génie écologique : acquérir une méthodologie d'analyse par l'étude d'une action de génie écologique dans son contexte.
- Caractéristiques des pratiques de génie écologique : analyser les éléments qui conditionnent tout projet et activité de génie écologique et justifier les choix des interventions techniques.
- Organisation d'un chantier de génie écologique : organiser le travail de l'équipe dans le cadre du chantier et participer à sa gestion économique.
- Travaux d'entretien d'espaces naturels et reconstitution d'écosystèmes : conduire des travaux de génie écologique en utilisant les équipements, matériels, outils adaptés.
- Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité : assurer le suivi de la biodiversité dans un objectif de veille environnementale.
- Accueil du public et animation nature : valoriser les espaces naturels par la mise en œuvre d'actions d'accueil du public et d'animation nature.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le travail est le plus souvent salarié avec une dominante d'emploi public, notamment dans les collectivités territoriales, au sein des structures gestionnaires d'espaces naturels protégés (réserves, parcs régionaux et nationaux, conservatoires et sites Natura 2000). Le secteur associatif peut recruter pour des missions essentiellement d'animation et de conduite de chantier.

Métiers accessibles : animateur·rice nature éco-interprète, éducateur·rice environnement, éducateur·rice nature

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTSA Aménagements paysagers
- BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTSA Productions animales

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'environnement et du développement durable

PARCOURS : Les métiers du tourisme

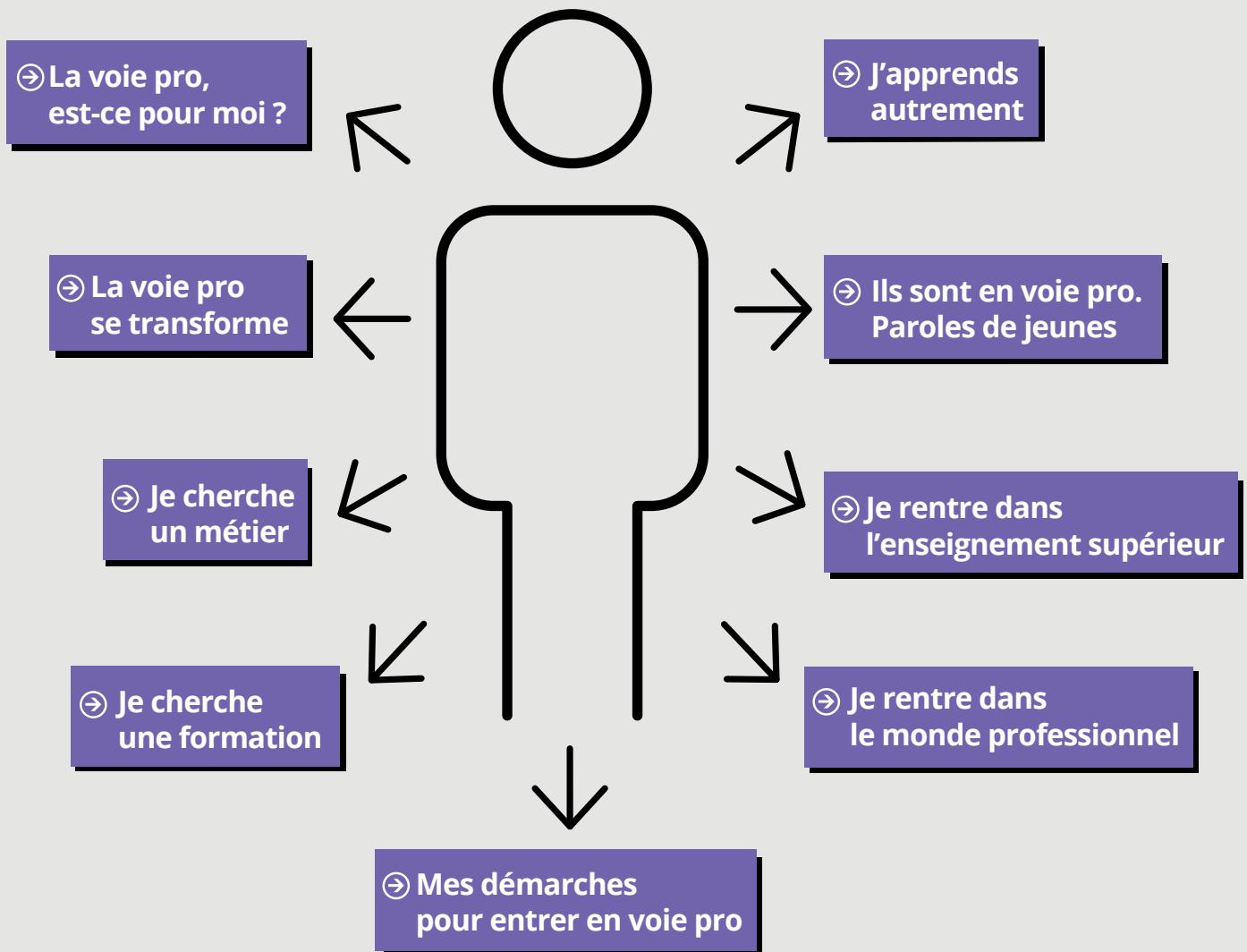
EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

NOUVELLE VOIE PRO

5 ÉTAPES POUR RÉUSSIR DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Avec **www.nouvelle-voiepro.fr**,
je m'interroge, je découvre, je choisis,
je vis ma voie pro, je réussis



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS



PRODUCTIONS

> Bac professionnel



■ AGROÉQUIPEMENT

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers des productions »

Les titulaires de ce bac professionnel sont chargés de conduire un chantier et/ou un atelier en veillant à la sécurité et en prenant soin du matériel et des équipements, dont ils, elles assurent la maintenance de premier niveau. Capables de s'adapter à toutes les situations, ils, elles guident le travail du personnel et tiennent leur supérieur hiérarchique informé de l'avancement des travaux. Ils, elles peuvent formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement du chantier. En outre, ils, elles doivent savoir communiquer avec les partenaires de l'entreprise. Ces professionnels peuvent exercer leur activité dans une exploitation agricole, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une entreprise de travaux agricoles, une station de stockage et de conditionnement de produits agricoles, voire auprès d'une collectivité locale ou d'une entreprise publique.

Enseignements professionnels

- Connaissance du secteur des agroéquipements : contexte économique, social, réglementaire et fiscal, analyse du fonctionnement de l'entreprise.
- Fonctionnement des matériels, outils et équipements : chimie des carburants, électricité, électronique, dynamique des fluides, technologie des moteurs thermiques,... pour comprendre le fonctionnement des matériels d'agroéquipements.
- Organisation de chantier mécanisé : fonctionnement d'un champ cultivé, justification agronomique d'une intervention culturelle, choix et mise en œuvre des outils adaptés à la mise en place d'une production végétale, réalisation du chantier, évaluation de la qualité du travail réalisé.
- Maintenance : mesure et compréhension des données de constructeur, réalisation de maintenance préventive (entretien) et corrective (dépannage ou réparation) dans les domaines mécanique, électrique, hydraulique et pneumatique, organisation et planification du travail.
- Gestion d'un parc d'agroéquipements : raisonnement du choix d'un nouvel agroéquipement, financement, lecture et compréhension d'un bilan et d'un compte de résultat.
- Agroéquipements particuliers : cultures sous abri par exemple, exploitation forestière, aménagement paysager, entretien de l'espace rural, systèmes d'élevage ou encore cultures pérennes.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Ils, elles peuvent travailler en exploitation ou coopérative d'utilisation du matériel agricole, en entreprise de travaux agricoles, forestiers, paysagers, dans les stations de stockage et de conditionnement, en distribution d'agroéquipements et de fournitures pour l'agriculture, collectivité locale et entreprise publique.

Ce diplôme, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur·rice.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agriculture et de la forêt

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

♦ **Saint-Joseph** : LPA de Saint-Joseph

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE option grandes cultures

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers des productions »

Ce diplôme forme des responsables d'exploitation. Il permet de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation des titulaires du diplôme.

L'option grandes cultures permet de maîtriser la conduite d'une production végétale (céréales, pommes de terre...), de la préparation du sol à la récolte, au conditionnement et à la commercialisation du produit. Au programme de la formation : agronomie, systèmes et techniques de culture (blé, maïs...), choix et utilisation des équipements, gestion de l'exploitation...

Enseignements professionnels

- Enseignements communs aux options : économie du secteur agricole, analyse de la conduite d'une entreprise agricole, fonctionnement et gestion d'une exploitation, analyse de résultats comptables, notions de droit, de fiscalité, de gestion de ressources humaines...

- Bases scientifiques : agronomie, étude et observation des facteurs explicatifs du rendement et de la qualité (fonctionnement du peuplement végétal, étude du sol, climat...), diagnostic de parcelles.

- Mise en œuvre des systèmes de culture : choix d'itinéraire technique, mise en place et rotation des cultures, conduite de chantier de semis, traitements ou récoltes, évaluation et optimisation de la fertilité des parcelles...

- Matériel : choix adapté, fonctionnement, conduite, réglage, entretien des matériels et équipements de stockage.

- Zootechnie : place d'un élevage dans une exploitation de grandes cultures, alimentation animale, fonctionnalité des bâtiments d'élevage, impacts environnementaux...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Ce bac professionnel permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur·rice. Les titulaires du diplôme peuvent aussi devenir employés hautement qualifiés sur une exploitation agricole ou dans une coopérative.

Métiers accessibles : agriculteur·rice, chef·fe d'exploitation, exploitant·e agricole, conducteur·rice de machines agricoles, ouvrier·ère agricole, salarié·e agricole.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTSA Productions animales

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agriculture et de la forêt

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE option polyculture élevage

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers des productions »

Ce diplôme forme des responsables d'exploitation. Son acquisition permet de bénéficier des aides de l'État à l'installation des jeunes agriculteur·rice·s.

Les élèves de ce bac professionnel se présentent obligatoirement aux épreuves du BEPA Travaux en exploitations d'élevage (*facultatif pour les apprentis*).

L'option polyculture élevage forme des professionnel·le·s de la conduite d'élevage, maîtrisant l'alimentation, la reproduction et le contrôle de l'état de santé des animaux. Le programme comprend des enseignements en zootechnie, agronomie, conduite de cultures associées destinées à l'alimentation animale mais aussi en agroéquipement et économie-gestion de l'entreprise.

Enseignements professionnels

Enseignements communs aux options : économie du secteur agricole, analyse de la conduite d'une entreprise agricole, fonctionnement et gestion d'une exploitation, analyse de résultats comptables, notions de droit, de fiscalité, de gestion de ressources humaines...

Option systèmes à dominante élevage :

- Bases scientifiques : agronomie, zootechnie, alimentation animale, reproduction, génétique.
- Conduite d'un élevage : fonctionnement de l'atelier d'élevage, calcul des rations alimentaires, suivi de la santé du troupeau, stratégie de sélection génétique, contrôle de la reproduction et enregistrement des données, analyse des résultats technico-économiques de l'élevage, valorisation et qualité des produits...
- Cultures associées à l'élevage : cultures liées à l'alimentation des animaux, conduite de systèmes fourragers, valorisation des effluents d'élevage en grande culture.
- Agroéquipement : tracteur, matériel de récolte, de fertilisation, automatismes d'alimentation, de régulation d'ambiance, fonctionnalité des bâtiments et bien-être animal, réglementation sanitaire...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le bac professionnel permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur·rice. Les titulaires du diplôme peuvent aussi devenir employé·e·s hautement qualifiés sur une exploitation agricole ou en coopérative.

Métiers accessibles : agriculteur·rice, exploitant·e agricole, chef·fe d'exploitation, éleveur·euse.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

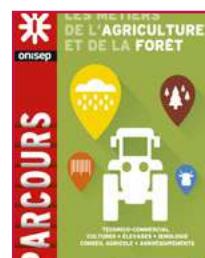
► À VOIR



À La Réunion

- BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTSA Productions animales

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agriculture et de la forêt

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

> Accès par la seconde pro agricole « Métiers des productions »

Les titulaires de ce bac professionnel travaillent en tant qu'ouvrier·ère hautement qualifié·e ou responsable d'exploitation (généralement familiale). La production horticole recouvre les secteurs des productions florales, légumières et fruitières, ainsi que les pépinières.

Ils, elles se situent entre les ouvrier·ère·s qualifié·e·s et le personnel d'encadrement ou le chef·fe d'exploitation. En productions florales et légumières, ils, elles exercent leur activité dans une exploitation spécialisée ou au sein du service « espaces verts » d'une grande ville. Ils, elles sont chargé·e·s de la préparation du sol ou des substrats, de la plantation et du semis. Ils, elles veillent au bon développement des cultures, leur apportent les soins et les traitements appropriés. Enfin, ils, elles participent à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité.

Enseignements professionnels

- Activité horticole : connaissance de la filière et des différents types de structures horticoles.
- Choix techniques : fonctionnement du végétal cultivé, sol, climat, raisonnement des choix techniques.
- Choix des végétaux et produits horticoles : identification et connaissance des végétaux, classification selon des choix techniques ou commerciaux.
- Conduite de la production : mise en œuvre et suivi d'une production, analyse des résultats techniques et économiques, comparaison des productions en fonction de différentes stratégies d'entreprises, comparaison d'une conduite en agriculture biologique avec d'autres processus de production. Les cours s'appuient sur des exemples concrets de conduite de culture en plein champ et sous abri.
- Matériel et équipements horticoles : choix et utilisation des matériels, réglages, maintenance, choix et utilisation des bâtiments, connaissance de base en hydraulique, en électricité, en automatismes, en thermodynamique.
- Conduite de chantier : organisation et planification de chantier, préparation, mise en œuvre du travail et des matériels, évaluation et proposition d'améliorations.
- Gestion : collecte des données économiques, analyse de résultats économiques, comptabilité, notions de droit, fiscalité et gestion des ressources humaines.cte...

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

◆ **Saint-Joseph** : LPA de Saint-Joseph

Apprentissage :

◆ **Saint-Paul** : CFA agricole

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Ce bac professionnel, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune horticulteur·rice. Les titulaires du diplôme peuvent aussi devenir employé·e hautement qualifié·e, chef·fe d'équipe ou de culture sur une exploitation horticole de pleine terre ou hors-sol, en maraîchage, en arboriculture ou en production de végétaux d'ornement. Ils, elles peuvent travailler dans une pépinière privée ou publique, rattachée à un parc, un jardin remarquable, au service espaces verts d'une collectivité territoriale ou en jardinerie dans la vente.

Métiers accessibles : arboriculteur·rice, chef·fe de cultures légumières, horticulteur·rice.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalaureat.

➔ À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes
- BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- BTSA Gestion et protection de la nature

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agriculture et de la forêt

Des publications pour bien choisir son orientation !



	Réf.	Prix	Qté	Total
→ FORMATIONS / MÉTIERS / INSERTION PROFESSIONNELLE				
Le dico des métiers	901 356	14,90 €		
Le dico des formations de la voie professionnelle	901 416	12 €		
Étudier à l'étranger	901 470	9 €		
Entreprendre	901 345	9 €		
Après le bac	901 409	9,90 €		
→ ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / LETTRES / MEDIAS				
Les métiers du jeu vidéo	901 450	12 €		
Les métiers du cinéma	901 387	12 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 333	12 €		
Les études d'art	901 405	9 €		
Les métiers de la mode et du luxe	901 456	12 €		
Les métiers des langues et de l'international	901 327	12 €		
Les métiers de l'information et de la communication	901 390	12 €		
Les métiers du livre	901 326	12 €		
Les métiers du design (disponible en janvier 2020)	901 459	12 €		
→ BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers de l'automobile	901 384	12 €		
Les métiers de l'industrie aéronautique et spatiale	901 328	12 €		
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 454	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	901 453	12 €		
→ DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit	901 284	12 €		
Les métiers de la sécurité	901 285	12 €		
Les métiers de la justice	901 234	12 €		
Les métiers de la défense	901 236	12 €		
→ ÉCONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les métiers de l'immobilier	901 391	12 €		
Les métiers du commerce et de la vente	901 386	12 €		
Les métiers du marketing et de la publicité	901 393	12 €		
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance	901 282	12 €		
Les métiers de la comptabilité et de la gestion	901 324	12 €		

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxes s'applique.
Merci de nous consulter : service-clients@onisep.fr

	Réf.	Prix	Qté	Total
→ NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers auprès des animaux (disponible en décembre 2019)	901 458	12 €		
Les métiers de la biologie	901 277	12 €		
Les métiers de l'agriculture et de la forêt	901 330	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	901 325	12 €		
Les métiers de l'agroalimentaire	901 455	12 €		
Les métiers de l'environnement et du développement durable	901 233	12 €		
→ SANTÉ / SOCIAL				
Les métiers du médical	901 451	12 €		
Les métiers du social	901 457	12 €		
Les métiers du paramédical	901 331	12 €		
Les métiers auprès des enfants	901 229	12 €		
→ SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique et de la robotique	901 231	12 €		
Les métiers de l'énergie	901 281	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 329	12 €		
Les métiers de la chimie	901 286	12 €		
→ TOURISME / LOISIRS / HÔTELLERIE / RESTAURATION				
Les métiers de la montagne	901 392	12 €		
Les métiers du goût et des saveurs	901 388	12 €		
Les métiers du sport	901 332	12 €		
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 389	12 €		
Les métiers du tourisme	901 452	12 €		

Montant de la commande	€	
Frais d'expédition*	+	€
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585),		
UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)		

*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).

Total de la commande	€
-----------------------------	---

Commandez en ligne !

librairie.onisep.fr

Version papier ou numérique

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélémy-Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE		VOTRE MODE DE PAIEMENT	
Nom / Prénom :		<input type="checkbox"/> Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep	
Adresse :		Date et signature obligatoires (valant pour acceptation des conditions générales de vente sur www.onisep.fr)	
Localité : Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.		Pays :	
Code Postal		<input type="checkbox"/> Si vous ne souhaitez pas recevoir des offres pour nos produits ou services analogues à ceux que vous avez achetés, merci de cocher cette case.	
E-mail : À renseigner impérativement pour le suivi de commande.			



MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT

(ACCUEIL-RELATION CLIENT, COMMERCE-VENTE)

> Bac professionnel

■ MÉTIERS DE L'ACCUEIL (ex. Accueil-relation clients et usagers)

> Accès par la seconde commune « Métiers de la relation client »

Les titulaires de ce diplôme travaillent en relation avec la clientèle ou avec un public d'usagers. Ils, elles peuvent exercer leur activité, par exemple, dans le service relations clientèle d'une grande entreprise, dans une petite société prestataire de services ou dans l'administration. Ils, elles occupent des fonctions d'accueil, d'assistance et de commercialisation de services spécifiques. Formés aux techniques relationnelles, ils, elles savent répondre aux demandes en face-à-face ou par téléphone, évaluer la satisfaction de l'interlocuteur, traiter les réclamations. Ils, elles ont également des compétences commerciales ; ainsi, ils, elles connaissent les caractéristiques de la clientèle et savent vendre des services. Ils, elles peuvent assurer le démarchage, la mise à jour de fichiers de prospects, l'établissement de factures et l'encaissement.

Enseignements professionnels

- Expression orale : code de politesse, registres de langage, langue verbale et non verbale, interculturalité, postures, gestuelle.
- Procédure d'accueil en face à face (*prise de contact, filtrage, assistance, gestion des flux*), techniques d'entretien et prévention des situations difficiles.
- Accueil téléphonique : enjeux, étapes et techniques de filtrage ; apprentissage des standards téléphoniques.
- Rédaction et diffusion de messages, gestion des agendas, organisation du travail administratif.
- Gestion de la documentation liée à l'accueil.
- Outils de communication et logiciels lié à la gestion de l'accueil.
- Techniques d'enquête et analyse statistique.
- Qualité de l'accueil.
- Le marché : profils des clients/usagers, composante de l'offre de l'organisation et de la concurrence.
- Vente (*techniques et cadre juridique*), après-vente et coûts de la non-qualité.
- Les documents commerciaux, l'encaissement et le crédit à la consommation.
- Techniques de fidélisation et outils de mesure de la satisfaction (*enquêtes et autres outils*).
- Fonctionnement du service courrier, réservation de salles, de matériels et de prestations externes.
- Gestion des commandes et réception des marchandises.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Tampon** : Lycée Boisjoly Potier (SEP)
- ◆ **Saint-Benoît** : Lycée Nelson Mandela (SEP)
- ◆ **Saint-Denis** : Lycée polyvalent Mémona Hintermann-Afféjee
- ◆ **Saint-Denis** : LP Julien de Rontauday
- ◆ **Saint-Denis** : LP L'Horizon
- ◆ **Saint-Louis** : LP Victor Schoelcher
- ◆ **Saint-Paul** : LP Vue Belle
- ◆ **Sainte-Marie** : LP Isnelle Amelin
- ◆ **Sainte-Suzanne** : OGEC LP privé Cluny

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce bac professionnel travaillent dans une entreprise, une administration, une association qui reçoit des clients/usagers, ou dans le cadre d'événements ponctuels (*salons, congrès, etc.*).

Métiers accessibles : Ils, elles occupent des postes différents en fonction du secteur d'activité : hôte-sse d'accueil, chargé·e d'accueil, standardiste, télé-conseiller·ère dans les secteurs de la banque, du tourisme, de la culture, de l'immobilier, de la grande distribution, de l'hôtellerie-restauration, à la Poste. Ils, elles peuvent également occuper des postes d'agent·e multiservices d'accueil dans les hôpitaux ou être agent·e d'accueil, d'escale ou d'accompagnement dans le secteur du transport.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.

► À VOIR



Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

► À La Réunion

- BTS Gestion de la PME
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Négociation et digitalisation relation client
- BTS Technico-commercial
- BTS Tourisme



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du marketing,

de la publicité et de la vente

PARCOURS : Les métiers du tourisme

> Bac professionnel

■ MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

option A : animation et gestion de l'espace commercial

> Accès par la seconde commune « Métiers de la relation client »

Les objectifs de ce bac professionnel sont de donner des compétences en vente centrées sur la relation client en unité commerciale.

À la différence du bachelier-ère prospection clientèle, les titulaires du bac professionnel animation ne se déplacent pas pour aller à la rencontre du client. Ils, elles interviennent dans tout type d'unité commerciale (*physique ou virtuelle*) afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Autonomes en entretien de vente, ils, elles exercent leur activité sous l'autorité d'un responsable. Leur activité, au sein d'une équipe commerciale, consiste à participer à l'approvisionnement, à la vente, à la gestion commerciale.

Enseignements professionnels

- Démarche mercatique : le marché, la demande appliquée au point de vente, l'offre de l'unité commerciale.
- Plan de marchéage de l'unité (*produits, prix, distribution, communication*).
- Mercatique de fidélisation : les facteurs et les techniques et mercatique après-vente, les outils de mesure de la satisfaction.
- Mercatique appliquée à un produit.
- Gestion commerciale des produits : l'approvisionnement, la commande, le réassortiment, la facturation et les paiements.
- Gestion des stocks : cadre et gestion économique des stocks.
- Marchandisage : l'espace vente, l'implantation des linéaires.
- Indicateurs de gestion : l'analyse et le suivi des ventes.
- Environnement du point de vente (*la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, les instances de contrôle, la démarche qualité*).
- Déterminants de la communication (*dimensions et techniques*).
- Communication orale professionnelle : techniques de communication et situations de conflit (*face au client et au sein de l'équipe*).
- Communication écrite : l'écrit professionnel et sa place dans la communication, la valorisation des messages.
- Communication visuelle : les principaux supports.
- Communication commerciale.
- Communication appliquée à la vente : entretien en face à face et au téléphone.
- Technologies de la communication appliquées à la vente : les réseaux et la transmission des données, les logiciels de bureautique, de gestion commerciale et de la relation client.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires occupent des postes d'assistant-e de vente, de conseiller-ère, vendeur-euse ou d'adjoint-e du responsable de vente. Ils, elles peuvent exercer dans tout type d'unité commerciale.

Métiers accessibles : commerçant-e en alimentation, télavendeur-euse, téléacteur·rice, téléprospecteur·rice vendeur-euse en magasin ; employé·e de commerce, de libre-service.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Gestion de la PME
- BTS Assurance
- BTS Commerce international (Diplôme à référentiel commun européen)
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Négociation et digitalisation relation client
- BTS Technico-commercial
- BTS Transport et prestations logistiques

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente

Apprentissage :

- Saint-Pierre : CCI, pôle formation Sud

> Bac professionnel

■ MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

> Accès par la seconde commune « Métiers de la relation client »

Les titulaires de ce diplôme exercent généralement comme attaché·e·s commerciaux·iales salariée·s d'une entreprise. Ils, elles ont alors le statut de vendeur·euse non sédentaire. Avec l'expérience, ils, elles évolueront vers des postes de responsable d'équipes de vente.

Ils, elles peuvent aussi devenir représentant·e·s multicartes ou agent·e·s commerciaux·iales. Ils, elles travaillent alors pour plusieurs entreprises et sont rémunéré·e·s à la commission. Les produits ou services dont ils, elles ont la charge ne nécessitent pas de connaissances techniques trop approfondies. Pour réaliser leurs objectifs, ils, elles prospectent les clients potentiels par courrier, téléphone ou contact direct. Ils, elles alimentent alors leurs fichiers informatisés en y ajoutant des informations concernant prospects et clients...

Enseignements professionnels

Et après ?

- Techniques et stratégies de prospection : les prospects, les techniques de prospection, les supports d'une prospection, la stratégie de prospection.
- Supports du suivi des opérations commerciales : documents commerciaux et documents de suivi de clientèle.
- Outils de gestion dans l'activité du vendeur : gestion du temps et des frais professionnels, gestion des fichiers commerciaux informatisés, mesure de la rentabilité.
- Développement personnel du vendeur : bilan comportemental, projet personnel et professionnel, gestion du stress.
- Communication : enjeux psychosociaux et composantes de la communication, situations de communication orale interpersonnelle et de groupe, stratégies de communication orale, techniques et stratégies de communication écrite, communication visuelle.
- Techniques de négociation commerciale : techniques de découverte et négociation, vente en face à face, vente au téléphone.
- Technologies de l'information et de la communication appliquées à la vente : recherche d'informations sur Internet, logiciels de bureautique et de messagerie électronique.
- Mercatique : la démarche, l'étude de la demande, l'offre de l'entreprise, l'entreprise et son marché, la force de vente dans l'entreprise.
- Économie-droit : activité commerciale et productive de l'entreprise, gestion des ressources humaines, management, contrat de vente, contrat de travail, responsabilité de l'entreprise, statut juridique de l'entreprise, crédit et garanties accordés aux créanciers, droit du travail.

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e occupe des postes de commercial, chargé·e de prospection, prospecteur·rice vendeur·euse. Il, elle peut être salarié·e sous l'autorité d'un chef·fe de vente ou d'un directeur·rice indépendant·e. Il, elle exerce dans des entreprises commerciales, de services ou de production, hors secteurs réglementés et produits à technicité très pointue.

Métiers accessibles : attaché·e commercial·e, télendeur·euse, téléclecteur·rice, téléprospecteur·rice, vendeur·euse-magasinier·ère en fournitures automobiles.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Gestion de la PME
- BTS Assurance
- BTS Commerce international (Diplôme à référentiel commun européen)
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Négociation et digitalisation relation client
- BTS Professions immobilières
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

> Bac professionnel

■ ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Les titulaires de ce diplôme possèdent de bonnes connaissances en soins esthétiques et en techniques de vente et de gestion. Ils, elles ont notamment acquis une bonne pratique des soins du visage et du corps, du maquillage, de l'épilation, de la manucure et des soins des pieds. Ils, elles peuvent aussi conseiller la clientèle, vendre des cosmétiques, des produits de maquillage et de parfumerie. Selon la structure qui les emploie, ils, elles peuvent être amené·e·s à participer à des opérations commerciales ou à l'encadrement du personnel. Après quelques années d'expérience professionnelle, ils, elles peuvent gérer un institut, un centre de beauté...

Enseignements professionnels

- **Biologie humaine : le corps humain** (*système locomoteur, système nerveux...*), la dermatologie (*maladies de peau...*), l'**hygiène de vie et la santé** (*équilibre alimentaire, activité physique...*), les **biocontaminations et leur prévention** (*bactéries, hygiène personnelle, hygiène des locaux...*).
 - **Méthodes et techniques** (*conseil en esthétique, techniques de soins du visage et du corps, maquillage, parfums, manucure et beauté des pieds, épilation, bronzage, coloration-décoloration*).
 - **Cadre organisationnel** : ergonomie-hygiène-sécurité, aménagement des locaux, réglementation professionnelle, qualité des services.
 - **Gestion de l'entreprise** : création ou rachat d'un institut, pilotage de l'entreprise, opérations comptables et administratives courantes, gestion du personnel, conseil-vente.
- Il, elle doit participer à des activités de vente-conseil, des activités techniques de soins esthétiques, et découvrir différents secteurs d'activité : instituts, mais aussi milieu hospitalier, entreprises de fabrication de produits cosmétiques... pour l'aider à définir son projet professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les esthéticien·ne·s peuvent occuper des postes dans les instituts de beauté et les parfumeries, dans les entreprises de distribution de produits et de matériels.

Ils, elles peuvent travailler dans les entreprises de fabrication de produits et de matériels professionnels, dans des établissements de soins, les établissements de thalassothérapie, les organismes culturels, les médias....

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Métiers de l'esthétique - cosmétique - parfumerie *option A : management*

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mode et du luxe

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

> Bac professionnel

■ AÉRONAUTIQUE option systèmes

Les titulaires du bac professionnel aéronautique interviennent dans les secteurs de la construction ou de la maintenance des aéronefs (avion, hélicoptère...). Ils, elles ont appris à préparer, réaliser des opérations techniques et en assurer la traçabilité, dans le cadre de la réglementation aéronautique. Ils, elles appliquent des procédures qui répondent à une démarche d'assurance qualité et qui garantissent la sécurité des vols. Ils, elles savent exploiter une documentation technique qui peut être en anglais. Leurs interventions techniques sur un équipement consistent à inspecter, diagnostiquer, monter, démonter, réparer, modifier, essayer et régler.

Enseignements professionnels

- Analyse fonctionnelle, structurelle et comportementale : descriptif des systèmes, systèmes mécaniques, systèmes électriques, comportement des systèmes mécaniques.
- Aérodynamique, théorie du vol et de la propulsion : statique et dynamique des fluides, écoulement compressible et incompressible, International Standard Atmosphère, caractéristiques et contrôle des aéronefs, forces et pressions, portance et trainée, masse et centrage, théorie du vol, thermodynamique, thermopropulsion.
- Documentation technique en aéronautique : architecture de la documentation, documentation technique constructeur, dossier construction, maintenance, réparation, procédures de maintenance, manuel de réparation structurale, de maintenance, de révisions des équipements, de dépannage, de cablage pièces détachés.
- Étude des matériaux et produits associés : matériaux ferreux, non ferreux, magnétiques, structure en bois, recouvrement en tissus, autres matériaux (*glare, titane, cuivre, magnésium, nickel*).
- Procédés de production de construction et de maintenance : mesures de sécurité, les outils du mécanicien, de l'électro-nicain, de l'électricien, l'usinage, techniques de pose de fixations aéronautiques, technique de montage des bagues sous azote liquide, de serrage au couple, de sertissage d'un élément de câble, carburant, pneumatique, soudage, brassage et collage, techniques de manutention et de stockage des aéronefs ou éléments d'aéronefs.
- Technologie : structures, systèmes, technologie mécanique, technologie électrique.
- Qualité : organisation et gestion de la qualité, causes et effets de la non qualité management de la qualité, implication dans la démarche qualité (*amélioration continue, démarche Lean*).
- Facteurs humains : généralités sur les facteurs humains, performances humaines et limites, facteurs affectant les performances, communication, erreur humaine, danger sur le lieu de travail.
- L'environnement réglementaire : personnel de certification, organismes agréés, certification, maintien de navigabilité, spécifications nationales et internationales.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ Saint-Leu : Lycée Stella (SEP)

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires du bac professionnel aéronautique exercent ses activités dans les entreprises de construction aéronautiques, les compagnies aériennes, les ateliers de maintenance, les sociétés d'assistance technique, les sous-traitants, les équipementiers, les services publics (défense, protection civile, ...).

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

POURQUOI PAS MOI ? : L'Industrie aéronautique et spatiale



MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT option A : études et économie

Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction.

Les titulaires de l'option études et économie sont des professionnels qualifiés connaissant les matériaux, les techniques de construction et leurs coûts particuliers. Ils, elles effectuent des relevés à la main puis les transposent. Ils, elles participent à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploitent les notes de calcul, préparent les dessins d'exécution. Ils, elles planifient les opérations de chantier, mettent au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsables du chantier, ils, elles préparent le travail, déterminent les besoins en personnel et en matériel, décomposent l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrivent les travaux, répartissent les tâches et suivent le travail.

Enseignements professionnels

- Environnement professionnel de la construction : textes réglementaires, entreprises du bâtiment, partenaires, conception du projet, communication...
- Étude des constructions : confort et sécurité des personnes (*isolation, acoustique, aération...*), techniques de construction et mise en oeuvre (*topographie, structures porteuses, aménagements intérieurs et équipements techniques du bâtiment, menuiseries, finitions...*), étude des structures (*charges et équilibre, étude mécanique et choix techniques*), techniques de représentation (*dessins d'architecture et croquis, DAO, relevés d'ouvrages...*).
- Économie de la construction : quantification des ouvrages (*métrés et devis*) et estimation des ouvrages (*estimation des prix*).
- Préparation et suivi du chantier : préparation des travaux (*démarches administratives, planning, procédures...*), gestion des travaux (*facturation et économie du chantier*), suivi du chantier (*gestion de la qualité, de la sécurité et protection de la santé*), coordination de chantier.
- Accessibilité et adaptabilité des constructions aux personnes handicapées.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le technicien·ne d'études du bâtiment travaille en cabinet de maîtrise d'oeuvre ou de maîtrise d'ouvrage, en cabinet d'économie de la construction, en bureau d'études techniques, en bureau d'études des services techniques des collectivités territoriales ou dans les entreprises artisanales, dans des PME ou de grandes entreprises du BTP.

Métiers accessibles : chef·fe de chantier, conducteur·rice de chantier, responsable de chantier, dessinateur·rice DAO, assistant·e économiste de la construction, mître·ruse, technicien·ne d'études de prix ou chargé·e du suivi des travaux.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

➔ À VOIR

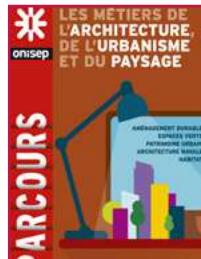
Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS Etudes et économie de la construction
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

PARCOURS : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT option B : assistant en architecture

Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction.

Les titulaires de l'option assistant·e en architecture interviennent dans trois domaines sous contrôle de sa hiérarchie : les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet d'études, ils, elles réalisent les esquisses, les maquettes et les perspectives. Pour cela, ils, elles utilisent les techniques et logiciels graphiques de CAO (conception assistée par ordinateur), DAO (dessin assisté par ordinateur) et traitement d'images.

Enseignements professionnels

Cette formation est axée en priorité vers l'enseignement des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction.

- Environnement professionnel de la construction : textes réglementaires, entreprises du bâtiment, partenaires, conception du projet, communication...
- Étude des constructions : confort et sécurité des personnes (*isolation, acoustique, aération...*), techniques de construction et mise en œuvre (*topographie, structures porteuses, aménagements intérieurs et équipements techniques du bâtiment, finitions...*), étude des structures (*charges et équilibre, étude mécanique et choix techniques*).
- Projet architectural : économie de la construction (*métrés et estimations*), architecture-histoire et évolutions (*dont urbanisme et environnement durable*), obligations et démarches administratives, modes de représentation (*croquis, infographie, DAO, maquettes, relevé d'ouvrage...*).
- Réalisation : préparation et suivi de chantier (*planification et règlement des travaux*).
- Accessibilité et adaptabilité des constructions aux personnes handicapées.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e travaille en priorité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise mais il, elle peut également être accueilli·e dans les collectivités territoriales, chez les donneurs d'ordres institutionnels, dans les grands groupes publics et privés, chez des architectes paysagistes et des architectes d'intérieur.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Aménagement et finition
- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Bâtiment
- BTS Études et économie de la construction
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

PARCOURS : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Les titulaires de ce diplôme peuvent être recrutés par un cabinet ou une entreprise de géomètre expert foncier, une société de topographie ou une entreprise du secteur de la construction. Ils, elles sont amené·e·s à participer à l'ensemble des activités du géomètre, dans cinq domaines :

- la topographie (*établissement des plans descriptifs du terrain*) ;
- le foncier (*fixation des limites des biens fonciers*) ;
- les techniques immobilières (*établissement des différents documents permettant la mise en copropriété des immeubles*) ;
- l'urbanisme, le paysage et l'aménagement (*menés par les collectivités territoriales et les aménageurs privés*) ;
- les autres interventions (*mise en place de systèmes d'information géographique par exemple*).

Enseignements professionnels

- Environnement professionnel : partenaires (*services administratifs et techniques d'État, collectivités locales et territoriales, particuliers...*), contrats et textes réglementaires, déroulement d'une mission, outils de communication...)
- Topographie : informations géographiques (*surfaces de référence, cartes et plans, observations topographiques, dénivelés...), saisie des données, instruments et méthodes* (*matériel d'alignement, mesurage d'angles et de distances avec le tachéomètre, levés grâce à l'imagerie numérique, implantation, exploitation des données...), traitements numériques et graphiques* (*calculs, divisions des surfaces, plans topographiques, exploitation des plans, infographie, géomatique...*)).
- Foncier et droit : bornage, copropriété et cadastre ; le système judiciaire, droit de l'urbanisme, de la construction et des travaux publics...
- Aménagement : urbanisme, paysage et environnement (*contraintes environnementales et paysagères*), aménagement foncier agricole...
- Bâtiment et travaux publics, génie civil : intervenants de l'acte de construire, termes techniques, sécurité...)
- Mathématiques et sciences physiques appliquées.
- Accessibilité du cadre bâti : handicaps et exigences réglementaires, adaptabilité des constructions aux personnes handicapées...

- Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines
- Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ Bras-Panon : Lycée Paul Moreau (SEP)
- ◆ Le Port : Lycée Jean Hinglo (SEP)
- ◆ Saint-Denis : LP L'Horizon
- ◆ Saint-Louis : LP Roches Maigres

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e peut travailler en cabinet ou entreprise de géomètre expert foncier, société de topographie, ou entreprise du secteur de la construction ou des collectivités territoriales.

Métiers accessibles : géomètre-topographe...

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

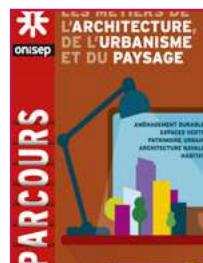
► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
► www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Bâtiment

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

PARCOURS : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage



MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION

> Bac professionnel



■ RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA option A : productions graphiques

Les titulaires de ce bac professionnel participent à toutes les étapes de réalisation d'un document avant son impression (pré-presse). Ils, elles peuvent travailler dans une maison d'édition, un atelier de photogravure ou de composition. Ils, elles participent à l'étude de la faisabilité du projet et des produits de communication, proposent des solutions techniques tant sur les aspects de la création et de la réalisation que de la qualité et des délais. Ils, elles vérifient les données transmises par le client, s'assurent de leur compatibilité avec les média envisagés. Ils, elles préparent, règlent les matériels, paramètrent les logiciels pour assurer la production demandée. Ils, elles contrôlent la préparation et les réglages (feuilles de style, automatisation, balisages, codages...). Ils, elles assurent la production en intégrant les contraintes techniques, en réalisant l'imposition et les formes imprimantes.

Par ailleurs, ils, elles prennent en charge la maintenance de premier niveau des équipements.

Enseignements professionnels

- Connaissance de la filière des industries graphiques et ses applications : la charte graphique (*principe, notions et exploitation*), l'histoire des techniques de l'imprimerie, la chaîne graphique numérique, les réglementations professionnelles (*les droits d'auteurs, à l'image, de reproduction, les normes sur les encres, ...*).
- Gestion informatique d'une chaîne graphique numérique intégrée : la gestion des données numériques et des flux informatiques ; l'imposition électronique ; les amalgames ; la sécurisation des données...
- Gestion et suivi de production : l'ordonnancement ; le « web to print », la GPAO (gestion de la production assistée par ordinateur), les logiciels collaboratifs (Enterprise Resource Planning).
- Contrôle et qualité : le vocabulaire spécifique à la couleur, les espaces colorimétriques, appareils de mesure ; l'imprimabilité ; contrôles visuels, la conformité des fichiers PDF, les normes ISO, Bon A Tirer, Bon A Graver, Bon A Rouler,...
- Réalisation de produits graphiques plurimédia : étapes et techniques de réalisation de produits graphiques plurimédia ; les technologies et techniques de traitement des vidéos, des sons ; les balises ; les outils de développement de pages (CMS, HTML, la base de données...)
- Maintenance : notions (la durée de vie, le cahier de maintenance...) ; la maintenance curative, la maintenance préventive.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé-e peut être recruté-e comme opérateur·rice presse, opérateur·rice plurimédia, maquettiste (PAO, Web, kiosque numérique...). Après une expérience professionnelle, il, elle peut accéder aux fonctions de chef·fe d'équipe ou à un poste d'encadrement. Il, elle peut travailler dans une maison d'édition, un atelier de photogravure, de reprographie ou de composition.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Pierre** : LP François de Mahy

Apprentissage :

- ◆ **Saint-Paul** : URMA Centre de formation de Saint-Gilles-Les-Hauts

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du design

> Bac professionnel

■ RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA option B : productions imprimées

Les titulaires de ce bac professionnel conduisent des machines à imprimer d'exploitation complexe. Ils, elles travaillent dans des ateliers d'impression, des imprimeries de labeur ou de presse. Leur maîtrise de l'ensemble des procédés technologiques (offset, héliogravure, sérigraphie...) et des nouvelles technologies d'impression numérique leur permettent de s'adapter à une ou plusieurs machines. En général, ils, elles préparent, règlent et conduisent la production. Ils, elles réalisent l'imposition et la forme imprimante. Ils, elles choisissent, dosent et contrôlent la qualité des matières premières : des encres et de leur teinte, des solvants... Ils, elles participent aux opérations de massicotage et pliage. Ils, elles veillent à la qualité de l'impression.

Enseignements professionnels

- Connaissance de la filière des industries graphiques et ses applications : histoire des techniques de l'imprimerie, des signes, de l'écriture ; la chaîne graphique numérique ; les réglementations (droits d'auteurs, les normes sur les encres, sur les illuminants,...).
- Gestion informatique d'une chaîne graphique numérique intégrée : gestion des données numériques et des flux informatiques ; l'imposition électronique, les amalgames, la sécurisation des données...
- Gestion et suivi de production : l'ordonnancement, le «web to print», les logiciels collaboratifs...
- Contrôles et qualité : mesure de la couleur (vocabulaire, contrôle colométriques et densitométriques, les appareils de mesure) ; l'imprimabilité ; les épreuves de contrôle; Bon A tirer, Bon A Graver, Bon A Rouler, les défauts d'impression.
- Réalisation des produits imprimés : les étapes et techniques de production, d'impression, de finition ; les dispositifs d'encre et de mouillage ; la correction des défauts d'impression ; les étapes et techniques de préparation du support (refente, équerrage, mise en température...) ; les différentes technologies d'impression (offset, numérique, sérigraphie, flexographie, héliogravure...).
- Maintenance : notions (la durée de vie, le cahier de maintenance...) ; la maintenance curative, la maintenance préventive.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Un conducteur·rice de presse trouve des débouchés en impression feuille et rotative tous procédés. Il, elle peut travailler dans les ateliers d'impression, des imprimeries de labeur ou de presse.

D'abord comme conducteur·rice de machine d'impression, il, elle peut accéder, après une expérience professionnelle, aux fonctions de chef·fe d'équipe ou à un poste d'encadrement.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

◆ **Saint-Pierre** : LP François de Mahy

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

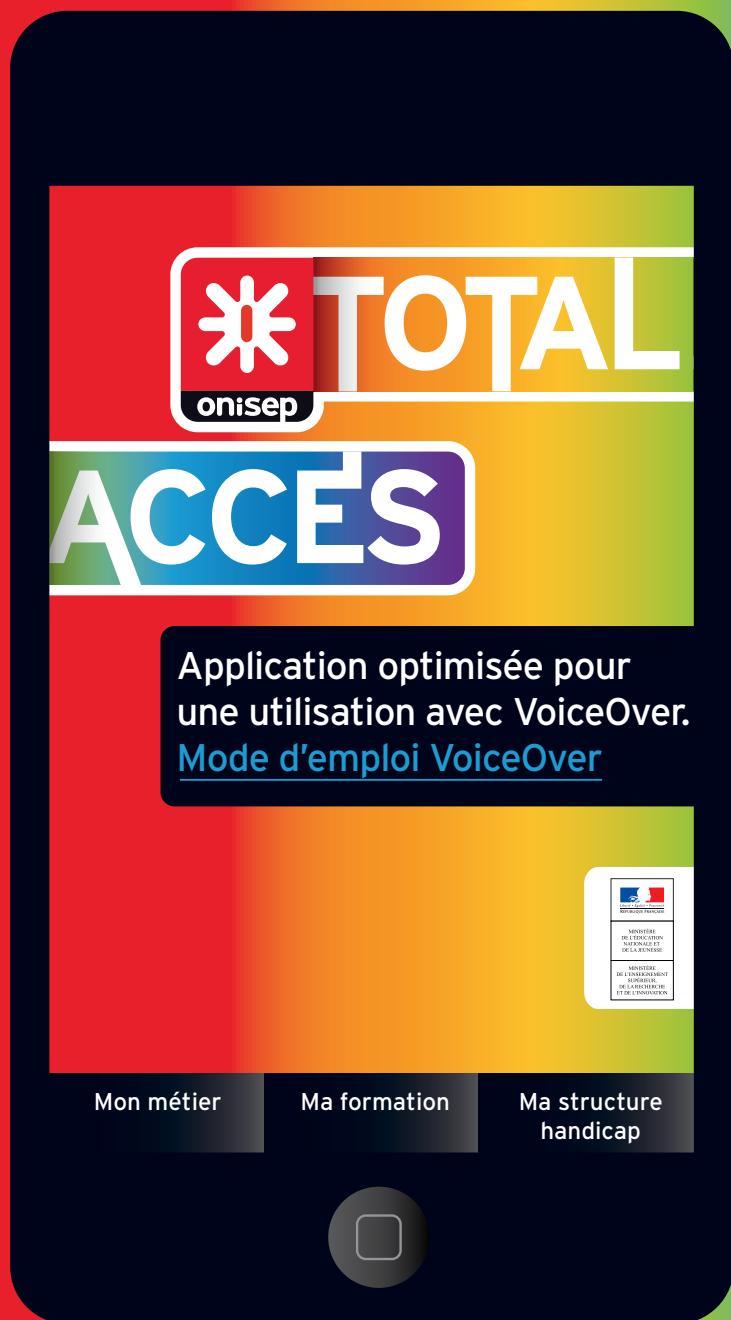


Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du design

L'APPLI MOBILE DE L'ONISEP ACCESSIBLE



**DISPONIBLE
GRATUITEMENT
SUR L'APP STORE
ET GOOGLE PLAY**

Retrouvez **Total Accès**
et toutes les infos sur les études
et l'insertion professionnelle
des jeunes en situation
de handicap sur
www.onisep.fr/Formation-et-handicap
www.facebook.com/OnisepHandicap



MINISTÈRE
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION





MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

> Bac professionnel

■ BOULANGER-PÂTISSIER

Le cœur des métiers de boulanger·ère et de pâtissier·ère est la fabrication de produits sucrés et salés. Ils, elles déterminent les quantités nécessaires de matières premières, choisissent les techniques de fabrication adaptées et soignent la présentation des produits. Le, la diplômé·e de bac professionnel peut être autonome dans l'organisation de l'approvisionnement en matières premières et de la production. Ils, elles ont acquis des savoir-faire en cuisine et savent confectionner des produits traiteurs. Ils, elles ont également des compétences en gestion de l'entreprise, commercialisation et animation d'équipe.

Ils, elles peuvent évoluer rapidement vers des postes de responsables de rayon dans la grande distribution, de responsables de production dans l'industrie agroalimentaire ou devenir artisan indépendant.

Enseignements professionnels

- Secteur professionnel : secteur d'activité, vocabulaire, qualité, normes et labels.
- Production : produits et ingrédients en boulangerie et pâtisserie, préparation, fermentation et cuisson des pains et des viennoiseries, montage, décor et garnissage des pâtisseries, élaboration de produits traiteur (*pizzas, toasts, tartes salées...*), conservation.
- Sciences appliquées : propriétés physico-chimiques et nutritionnelles des aliments (*additifs...*), nutrition, règles d'hygiène et de sécurité alimentaires à respecter, contrôle de la qualité.
- Économie, droit et gestion : recherche d'un emploi, création d'une entreprise, commercialisation, organisation du travail et gestion du personnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Ils, elles exercent leur métier dans une entreprise artisanale, dans les usines agroalimentaires ou dans la grande distribution. Avec de l'expérience, ils, elles pourront devenir responsable d'un point de vente, responsable technique dans l'industrie agroalimentaire ou responsable de restauration dans une chaîne de restaurant.

Métiers accessibles : boulanger·ère ; boulanger·ère-pâtissier·ère ; ouvrier·ère boulanger·ère ; opérateur·rice de fabrication de produits alimentaires, de production de produits alimentaires, de conditionnement de produits alimentaires.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.



Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Paul** : Lycée hôtelier La Renaissance

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration



MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

> Bac professionnel



■ COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

La relation clientèle et la commercialisation sont les fonctions principales des personnels de service d'un restaurant. Le bac professionnel forme des professionnel·le·s qui coordonnent l'activité de l'équipe du restaurant comme la mise en place de la salle, le service des mets et des boissons. Il faut savoir s'occuper de la clientèle, être à son écoute et la fidéliser. Ils, elles débutent comme chef·fe de rang, maître·sse d'hôtel ou adjoint·e au directeur·rice de restaurant selon l'établissement (*restaurant traditionnel, gastronomique ou collectif*). La maîtrise des langues étrangères leur permet d'envisager de travailler à l'étranger. L'élève doit pouvoir s'adapter, évoluer et se perfectionner dans les différents contextes. Il, elle doit être capable de communiquer et de travailler en équipe.

Enseignements professionnels

- Communication, démarche commerciale et relation clientèle : gérer.
- Les relations avec la clientèle de la réservation de la table à la facturation et l'encaissement du client. Présenter les plats et les boissons et stimuler les ventes en mettant les produits en valeur.
- Techniques de communication avec les interlocuteurs internes à l'entreprise, la clientèle et les fournisseurs.
- Organisation et services en restauration : mise en place de l'espace de restauration (*salle, bar, salon,...*), organiser le service, servir les plats et les boissons.
- Animation et gestion d'équipe : organisation du travail de l'équipe et gestion des plannings, animation de l'équipe, comment recruter, former et à évaluer le personnel.
- Gestion d'exploitation et d'approvisionnements : élaborer des cahiers des charges, préparation des commandes et stockage des produits. La gestion d'exploitation consiste à gérer le coût des produits, le coût de revient et la gestion des ventes (*analyse des ventes,...*).
- Démarche qualité en restauration : respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, initiation au développement durable, à la nutrition et à la diététique, etc.

Une partie du programme de ce bac professionnel est commune à celui du bac professionnel cuisine

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

◆ **Saint-Paul** : Lycée hôtelier La Renaissance

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Dès l'obtention du bac professionnel, les titulaires de ce diplôme peuvent occuper des postes de chef·fe de rang ou maître·sse d'hôtel dans la restauration traditionnelle. Ils, elles sont adjoint·e·s au directeur·rice de restaurant dans la restauration commerciale ou la restauration collective (*entreprises, hôpitaux,...*).

Ils, elles peuvent travailler dans l'agro-alimentaire.

Métiers accessibles : barman·aid, gérant·e de restauration collective, maître·sse d'hôtel, directeur·rice de salle.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Management en Hôtellerie-restauration option A : *management d'unité de restauration*

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration

> Bac professionnel



■ CUISINE

Fabrication des pâtisseries, cuisson, dressage, le, la cuisinier·ère maîtrise les techniques de réalisation et de présentation de tous les mets à la carte du restaurant. Le, la diplômé·e du bac professionnel gère les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits. Ses compétences en gestion et en comptabilité lui permettent de maîtriser les coûts et d'analyser au mieux sa politique commerciale. D'ailleurs, comme les personnels de salle, il, elle connaît les techniques commerciales pour améliorer les ventes et il, elle entretient les relations avec la clientèle. Il, elle est attentif·ve à l'évolution de son métier et sait adapter ses pratiques professionnelles.

Après le bac professionnel cuisine, il, elle débute comme premier·ère commis·e ou chef·fe de partie dans les restaurants traditionnels et chef·fe-gérant·e ou responsable de production en restauration collective. Il, elle peut travailler à l'étranger puisqu'il, elle a acquis une langue étrangère en formation.

Enseignements professionnels

- Organisation et production culinaire : choix des produits ; planification et répartition du travail de l'équipe de cuisine ; préparation du matériel ; préparer des entrées (*potages, hors-d'œuvre*), des plats (*poissons, viandes et garnitures*) et des desserts (*pâtisseries, sorbets, etc.*). Ils, elles maîtrisent les bases de la cuisine comme les sauces, les cuissages et la présentation des plats.
- Animation et gestion d'équipe : gestion des plannings, animation de l'équipe, recrutement, participation à l'évaluation et à la formation du personnel.
- Gestion des approvisionnements et d'exploitation : détermination des besoins en matériel, équipements et produits en vue d'un cahier des charges, contrôle des produits et du stockage, élaboration de tableaux de gestion des stocks, des coûts et des ventes.
- Communication et commercialisation : relations avec les membres de l'équipe de la restauration, avec les fournisseurs, élaboration de fiches produits, de fiches techniques ou enquêtes de satisfaction.
- Démarche qualité : respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, initiation au développement durable, à la nutrition et à la diététique... Ces enseignements permettent de mener une réflexion sur l'activité et de la faire évoluer selon les besoins de la clientèle et l'évolution du secteur d'activité.

Une partie du programme est commun avec celui du bac professionnel commercialisation et services en restauration.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Paul** : Lycée hôtelier La Renaissance

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires peuvent exercer dans les restaurants traditionnels et gastronomiques mais aussi dans la restauration collective.

Métiers accessibles : cuisinier·ère, directeur·rice de restaurant, gérant·e de restauration collective.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
► www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Management en hôtellerie-restauration
option B management d'unité de production culinaire

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration

CURSUS LAB

PARCOURS AVENIR

NOUVEAU
JEU DE
PLATEAU
CONNECTÉ !

Un jeu de société connecté, conçu par les élèves, pour les élèves... pour découvrir les formations, les métiers, le monde économique et professionnel en s'amusant !

- *L'enjeu : Sortir du labyrinthe et mettre le cap sur l'emploi en répondant aux questions et relevant les défis du parcours.*
- *Un jeu de cartes : des devinettes, mimes, dessins, rébus, charades...*
- *Un jeu interactif : avec un smartphone ou une tablette, accédez aux vidéos sur les métiers et les formations de l'Onisep.*
- *Un support pédagogique original pour vos séances sur l'orientation.*
 - Se joue à 4, à 6, ou en équipe.
 - À partir de 11 ans (cycle 4 en collège et lycée).
 - Durée : 1 heure environ.
 - 1 boîte de jeu pour 4/6 joueurs.

CONTENU : > 1 plateau cartonné > 4 dés > 4 séries de cartes > 1 boussole > 4 pions > 8 cartes bonus > 1 sablier de 1 minute > 1 ardoise > 1 feutre effaçable > 1 chiffon > 1 sabot de rangement > 1 dépliant « Règles du jeu »



NIVEAU :
collégiens en cycle 4 (5^e à 3^e)
et classes de lycée.

Un jeu conçu et prototypé par des professeurs et des élèves de 3^e du collège Romain Blache, à Saint-Cyr-sur-Mer.

*** onisep**

POUR COMMANDER, rendez-vous sur librairie.onisep.fr,



LES AUTRES BACS PROFESSIONNELS

> Bac professionnel



■ ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE option A : à domicile

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel possèdent les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées à leur domicile ou dans des logements collectifs. Employé-e-s par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers ou des structures d'hébergement, ils, elles assistent les personnes dans les actes de la vie quotidienne et les aident à maintenir leur vie sociale. Selon la structure qui les emploient, ils, elles peuvent également être amené-e-s à encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions. Ils, elles sont amené-e-s à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

Enseignements professionnels

- Nutrition-alimentation : régimes alimentaires, comportements alimentaires, qualité des aliments.
- Ergonomie-soins : hygiène professionnelle, techniques de soins d'hygiène et de confort (*aide à la toilette, habillage, aide à la prise de médicaments...*).
- Animation-éducation à la santé : maintien de l'autonomie et de la vie sociale (*activités en groupe*), animation de réunions de travail.
- Sciences médico-sociales : personnes aux différentes étapes de la vie et réponses institutionnelles (*politique de santé publique, besoins des personnes aux différents âges*), méthodologie d'intervention (*projet individualisé, éthique et déontologie, qualité, travail en équipe*), communication professionnelle, gestion d'équipe.
- Biologie et microbiologie appliquée : système locomoteur, système immunitaire, maladies génétiques...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires peuvent travailler pour des employeurs particuliers comme au sein d'associations, de collectivités territoriales, d'entreprises, de structures d'accueil ou d'hébergement.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention bien ou très bien au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

► À La Réunion

- BTS Économie sociale familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du social

> Bac professionnel



■ ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE option B : en structure

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel possèdent les compétences nécessaires pour travailler auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Ils, elles assistent ces personnes dans les actes de la vie quotidienne, les aident à maintenir une vie sociale et participent aux activités de soin. Ils, elles peuvent également prendre part aux activités de gestion, et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement. Dans le cadre de leurs interventions, ils, elles collaborent avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Enseignements professionnels

- Nutrition-alimentation : régimes alimentaires, comportements alimentaires, qualité des aliments.
- Services à l'usager : entretien de l'environnement de la personne, préparation des collations et des repas.
- Ergonomie-soins : hygiène professionnelle, techniques de soins d'hygiène et de confort (*aide à la toilette, habillage, surveillance de l'état de santé de la personne, aide à la prise de médicaments...*).
- Animation-éducation à la santé : conduite d'animations, actions d'éducation à la santé.
- Sciences médico-sociales : personnes aux différentes étapes de la vie et réponses institutionnelles (*politique de santé publique, besoins des personnes aux différents âges, méthodologie d'intervention (bientraitance, projet individualisé, éthique et déontologie, qualité, travail en équipe), communication professionnelle*).
- Biologie et microbiologie appliquée : système locomoteur, système immunitaire, maladies génétiques...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires peuvent travailler au sein d'établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (*hôpitaux, maisons de retraite, établissements de la petite enfance, centres de réadaptation...*).

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

► À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Économie sociale familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du social

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Port** : LP Léon de Lépervanche
- ◆ **Le Tampon** : Lycée Roland Garros (SEP)
- ◆ **Saint-Benoît** : Lycée Marie Curie (SEP)
- ◆ **Saint-Denis** : LP Julien de Rontaunay
- ◆ **Saint-Louis** : LP Victor Schoelcher
- ◆ **Saint-Paul** : LP Vue Belle

Apprentissage :

- ◆ **Saint-Pierre** : URMA Centre de formation

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ ANIMATION-ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES (ex. Services de proximité et vie locale)

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel possèdent les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des activités de nature variée, notamment auprès d'un public jeune ou de personnes âgées en perte d'autonomie. Ils, elles maîtrisent les techniques nécessaires à la conduite d'un projet d'animation : conception, organisation, réalisation et évaluation des activités. Il, elle est doté·e de compétences relationnelles indispensables pour accueillir, communiquer et impulser une dynamique au sein du groupe dont il a la charge.

Enseignements professionnels

Les enseignements professionnels peuvent être transversaux ou relever d'un des quatre champs d'activité.

Enseignements transversaux :

- Environnement social de l'intervention professionnelle : connaissance des publics, faits sociaux, environnement et cadre de vie.
- Milieux professionnels et mode d'intervention : métiers du développement de la vie locale, politiques publiques, cadre d'intervention des professionnels, déontologie, qualité de service...
- Cadre juridique appliquée aux interventions professionnelles.
- Techniques de communication et de médiation sociale : outils de communication, techniques d'animation...

Enseignements spécifiques :

- Gestion des espaces ouverts au public : typologie des espaces, des risques, des actions, sécurisation, maintenance des espaces, méthodes d'intervention.
- Gestion du patrimoine locatif : attribution des logements, loyers, charges, sécurité des parties communes...
- Activités de soutien et d'aide à l'intégration : typologie des actions en fonction des publics (accueil, alphabétisation, intégration scolaire, aide aux arrivants non francophones...), analyse des besoins, accompagnement des personnes dans les démarches, activités d'aide et de soutien.
- Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté : typologie des actions (éducatives, de solidarité, culturelles, récréatives, touristiques), recueil des besoins, animation d'un espace de vie sociale, communication.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Intervenant·e de proximité, le, la bachelier·ère peut travailler auprès de différents publics (*enfants, adolescents, locataires, usagers d'un service public...*) dans la fonction publique ou les établissements qui en dépendent (*établissements de coopération intercommunale, offices d'HLM, offices d'aménagement et de construction, les entreprises d'économie mixte, les entreprises sociales pour l'habitat, les sociétés coopératives d'HLM, les sociétés de gestion et de surveillance des espaces..., les associations*).

Métiers accessibles : animateur·rice socioculturel·le...

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Economie sociale familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du social

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART option communication visuelle plurimédia

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, les titulaires de ce bac professionnel réalisent un prototype destiné à être reproduit, en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, ils, elles procèdent à un échantillonnage, choisissent les matières ou matériaux appropriés, établissent le planning de fabrication et calculent un prix prévisionnel.

L'option communication visuelle plurimédia prépare aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition et de la presse. Les titulaires de cette option maîtrisent les techniques de mise en page d'un document et peuvent exécuter une maquette à partir du projet du concepteur.

Enseignements professionnels

- Culture artistique et communication visuelle : arts, techniques et civilisation ; culture visuelle et design ; analyse d'images ; droits et utilisation des images.
- Expression plastique et graphique : couleur, typographie, mise en pages.
- Méthodologie : élaboration d'un projet, gestion de fichiers, contrôles et qualité.
- Technologie graphique : étapes de la chaîne graphique, applications informatiques, formats d'enregistrement, acquisition d'images, couleur numérique, techniques de publication.
- Communication : écrite et orale, générale et visuelle.
- Économie et gestion : budget, devis, marketing.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce bac professionnel peuvent prétendre à de nombreux métiers relatifs à la conception de maquettes, en agences de communication, dans les studios de création, les maisons d'édition ou la presse. Ils, elles peuvent également travailler comme indépendant.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.



Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ Saint-Pierre : LP François de Mahy

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du design

DOSSIERS : Les études d'art



Réussir

MISSION DE
LUTTE CONTRE LE
DÉCROCHAGE
SCOLAIRE

académie
La Réunion 

RÉGION ACADEMIQUE



> Bac professionnel



■ ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART option marchandisage visuel

À partir de l'idée ou du projet du concepteur·rice créateur·rice, les titulaires de ce diplôme réalisent un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre. Dans un bureau des méthodes, ils, elles procèdent à un échantillonnage, choisissent les matières ou matériaux appropriés, établissent le planning de fabrication et calculent un prix prévisionnel.

L'option marchandisage visuel permet d'accéder au métier d'étagiste et de présentateur·rice visuel·le. Ainsi, les titulaires du bac pro contribuent à l'optimisation des ventes en aménageant les vitrines, les rayons ou les boutiques d'une grande enseigne commerciale ou d'un commerce indépendant. Ils, elles valorisent les produits d'un point de vue esthétique et commercial.

Enseignements professionnels

- Histoire de l'art et des civilisations.
- Histoire des styles : architecture, ameublement, ornementation, mode.
- Étude des constituants plastiques : ligne, forme, valeur, volume, couleur, matière et matériaux.
- Modes et les règles de représentation : plan, dessin côté, schéma, croquis, maquette, photographie, photomontage, infographie (*logiciels de retouche d'images, de dessin vectoriel, traitement de texte, tableur, notion de modélisation 3D*), perspectives, code et langages normalisés.
- Analyse, interprétation et réalisation de la demande à partir de la lecture d'un cahier des charges.
- Démarche de la réalisation d'une demande : application d'une peinture, d'un revêtement, technique de gainage des volumes, technique de mise en scène du produit, technique de mise en lumière, élaboration d'un rétro-planning, intégration des coûts.
- Techniques de communication orale (*prise de parole dans un groupe, exposé, entretien...*) et écrite (*lettre, rapport, compte-rendu...*).
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement.

Notons que la dimension artistique de cette formation l'emporte sur la dimension commerciale et qu'elle forme des technicien·ne·s et non des créateur·rice·s.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Il, elle exerce au sein de grandes enseignes commerciales, de commerces indépendants ou franchisés, voire des agences spécialisées en identité visuelle, pour des salons professionnels, show-rooms, institutions culturelles...

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ Saint-Pierre : LP François de Mahy

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mode et du luxe

> Bac professionnel

■ ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS

Futur·e dessinateur·rice en construction mécanique, l'élève du bac professionnel EDPI se forme au déroulement de l'étude d'un produit nouveau ou de l'amélioration d'un produit existant. Il, elle développe les capacités nécessaires pour fournir les plans ou les images 3D qui vont servir à la fabrication de pièces, d'outillages, d'installations. L'apprentissage comprend la phase de l'étude du cahier des charges du produit et la collecte de la documentation notamment des produits qui existent déjà. Il, elle apprend à faire la synthèse en réalisant des schémas, en effectuant les calculs de dimensionnement, en donnant des éléments permettant de chiffrer le coût du produit. Il, elle acquiert de solides compétences en CAO (conception assistée par ordinateur) - DAO (dessin assisté par ordinateur) pour réaliser les documents qui décrivent précisément le produit à fabriquer (plans, image de la pièce en 3D, cotations) ou pour produire des représentations graphiques pour catalogues, notices de montage ou de maintenance.

Enseignements professionnels

- Analyse fonctionnelle et structurelle (notion de système pluritechnique, analyse d'un produit industriel, analyse d'une pièce d'un produit industriel).
- Compétitivité des produits industriels (typologies de produits industriels, cycle de vie d'un produit, cahier des charges fonctionnel, coûts, qualité, analyse de la valeur, innovation, techniques de recherche de solutions, ingénierie simultanée, relation produit / procédé / matériau, intégration de la sécurité dans la conception des machines ou appareils).
- Représentation d'un produit technique (en phase de conception-modification ou d'exploitation).
- Comportement des systèmes mécaniques-vérification et dimensionnement (modélisation des actions mécaniques, cinématique, statique des solides, résistance des matériaux, dynamique énergétique).
- Solutions constructives, procédés, matériaux (solutions constructives associées aux liaisons, étanchéité et lubrification, constituants des chaînes cinématiques, solutions constructives de structures, matériaux, procédés d'élaboration des pièces).
- Ergonomie, sécurité (ergonomie-conditions de travail, sécurité).

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Il, elle peut travailler dans les entreprises de fabrication de pièces pour l'industrie qui relèvent de la mécanique, de la chaudronnerie, de la construction métallique, de l'automobile...

Le diplôme minimum requis pour exercer est le bac professionnel, mais la part des BTS ou DUT augmente dans la profession.

Métiers accessibles : dessinateur·rice en construction mécanique, dessinateur·rice industrielle, technicien·ne en dessin industriel.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

> Bac professionnel

■ ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Les titulaires de ce diplôme sont des spécialistes de l'agencement. Ils, elle participe à la mise en œuvre d'aménagements extérieurs et intérieurs d'un bâtiment (habitation, locaux professionnels, commerces, construction navale, etc.) dans le respect du projet architectural et décoratif.

En complément des enseignements généraux, les élèves développent des connaissances en histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement, l'analyse d'un projet d'agencement, la préparation de chantier, la réalisation de maquettes et prototypes...

Enseignements professionnels

- Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement.
- Analyse d'un projet d'agencement : collecter, classer et hiérarchiser les informations ; analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural ; proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation.
- Préparation de chantier : planifier les phases du projet et les interventions.
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise : effectuer un relevé d'état des lieux, gérer les délais, contrôler la conformité, gérer la sécurité et l'environnement du chantier, assurer les relations avec les différents acteurs du projet, animer une équipe.
- Étude et présentation d'un projet : traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques, établir des quantitatifs, rédiger les bons de commande et une notice descriptive, et présenter un projet.
- Réalisation de maquettes et prototypes : fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons, installer des éléments d'agencement.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires exercent leur activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs (*habitats individuels ou collectifs, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, cafés, restaurants...*). Après quelques années d'expérience en bureau d'études et sur chantier, ils, elles pourront évoluer vers la qualification de conducteur de travaux.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

► À La Réunion

- BTS Étude et réalisation d'agencement

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du design

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les titulaires de ce bac professionnel sont des professionnel·le·s hautement qualifié·e·s dans les secteurs de l'assainissement, du nettoyage des sites industriels, de la propreté urbaine, du tri et de la valorisation des déchets, responsables de chantiers d'assainissement, nettoiement et nettoyage industriel, de décontaminations biologiques et chimiques. Ils, elles peuvent être conducteur·rice·s de chantier dans le secteur de l'assainissement, de la propreté urbaine et du nettoyage des sites industriels et naturels pollués. Ils, elles sont également chef·fe·s d'équipe dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets.

Ce sont des acteur·rice·s essentiel·le·s de la politique de développement durable des collectivités et des entreprises de par leur formation et l'expertise qu'ils, elles ont acquises. Ils, elles mènent des actions préventives et correctives en matière de protection de l'environnement.

Enseignements professionnels

- **Techniques d'assainissement** (*cadre réglementaire de la maintenance d'un réseau d'assainissement collectif, véhicules et matériels de contrôle et d'entretien des réseaux*)
- **Hygiène immobilière** (*diversité des activités d'hygiène immobilière, matériel spécifique, techniques d'intervention*)
- **Nettoyage et dépollution des sites industriels** (*modalités d'intervention et cadre réglementaire, véhicules et matériels, techniques d'intervention*)
- **Techniques de nettoiement** (*diversité des activités de nettoiement, véhicules et matériels, techniques d'intervention*)
- **Collecte des déchets solides** (*diversité des collectes, véhicules et matériels, techniques de collecte*)
- **Tri des déchets et conditionnement en vue de la réutilisation des matières premières** (*matériels, techniques de réception, de tri et de déconditionnement*)
- **Sciences et technologies de la protection de l'environnement** (*écologie et biodiversité, microbiologie appliquée, catastrophes et incidences environnementales, impact des pollutions sur les écosystèmes, gestion des déchets et protection de l'environnement*)

Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève intervient sur des équipements d'intervention et des outillages spécifiques. Il, elle est amené·e à mettre en œuvre des compétences relationnelles dans le domaine de la communication au sein des équipes de travail et avec les clients.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce diplôme occupent des postes de conducteur·rice de travaux ou de chef·fe·, cheffe de chantiers dans des PME (petite et moyenne entreprise) ou TPE (très petites entreprises) relevant des secteurs de l'assainissement et du nettoyage industriel, du nettoiement, de la collecte, du tri et du conditionnement des déchets solides. Ils, elles peuvent travailler au sein d'installations industrielles et pétrolières, de réseaux de collecte, de stockage et d'évacuation des eaux et des déchets industriels.

Métiers accessibles : chef·fe de chantier, conducteur·rice de chantier, responsable de chantier, conducteur·rice de travaux, directeur·rice de travaux.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Métiers des services à l'environnement

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'environnement et du développement durable

> Bac professionnel

■ HYGIÈNE, PROPRETÉ, STÉRILISATION

Les titulaires de ce diplôme exercent dans les secteurs de la propreté, de l'hygiène et de la stérilisation. Ils, elles participent à l'entretien de locaux spécialisés tels que des établissements hospitaliers, des laboratoires, etc. Ce-tte spécialiste reçoit une formation en microbiologie qui lui permet d'effectuer des contrôles des milieux dont il, elle a la charge et de mettre en place les protocoles de stérilisation appropriés.

Enseignements professionnels

- Mathématiques.
- Sciences physiques et chimiques.
- Analyse de situations professionnelles : gestion de la documentation, analyse de la situation professionnelle au regard de la commande et du contexte, analyse des risques liés à l'activité, planification des opérations, évaluation de l'efficacité de l'activité.
- Techniques de stérilisation des dispositifs médicaux : gestion de l'installation et de la remise en ordre du lieu de travail, mise en œuvre des opérations de stérilisation, évaluation de l'efficacité de l'activité, mise en œuvre des opérations de contrôle qualité, communication avec les partenaires internes ou externes.
- Techniques de propreté : recherche, sélection, décodage de l'information à des fins professionnelles, analyse de la situation professionnelle au regard de la commande et du contexte, organisation et planification des opérations, adaptation à une situation non prévue et/ou à une commande spécifique, animation d'une équipe, mise en œuvre des opérations d'entretien courant et de remise en état...
- Techniques d'hygiène des locaux en zone à risques : organisation des opérations, gestion de l'installation et de la remise en ordre du lieu de travail, mise en œuvre des opérations d'entretien dans les établissements de santé ou les établissements à contraintes de contaminations particulières, biologiques et chimiques.
- Prévention - santé - environnement.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce diplôme occupent des postes d'agent·e qualifié·e, chef·fe de chantier, de site dans des PME ou TPE relevant des secteurs de la propreté, de l'hygiène et de la stérilisation. Ils, elles peuvent travailler dans des organisations (*entreprises, collectivités*) dont les activités sont liées à la stérilisation des dispositifs médicaux (*hôpitaux, cliniques, etc.*) ainsi qu'à l'entretien des locaux hors zones à risques et des locaux en zone à risques (*établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires*).

Métiers accessibles : agent·e de propreté et d'hygiène ; homme, femme de ménage ; technicien·ne d'entretien, de surface.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Métiers des services à l'environnement

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'environnement et du développement durable

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Les titulaires du baccalauréat professionnel MEI sont des technicien·ne·s qui réalisent la maintenance corrective et préventive de biens à caractère industriel. Ils, elles participent aussi bien à l'amélioration et à la modification des équipements existants qu'à l'installation et à la mise en oeuvre de nouveaux équipements. Ils, elles interviennent sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations.

Deux impératifs sont importants pour eux, elles : le trio santé-sécurité-environnement et la qualité.

Enseignements professionnels

- Réaliser les interventions de maintenance : mettre en service un bien dans le respect des procédures ; identifier les risques, définir et mettre en oeuvre les mesures de prévention adaptées ; diagnostiquer les pannes et le remettre en état de bon fonctionnement ; réparer un composant ; exécuter des opérations de surveillance et d'inspection, des travaux d'amélioration ou de modification du bien.
- Analyser le fonctionnement d'un bien : analyser le fonctionnement et l'organisation d'un système ; analyser les solutions mécaniques réalisant les fonctions opératives, les solutions de gestion, de distribution, de conversion d'énergie pneumatique, hydraulique et électrique.
- Organiser et optimiser son activité de maintenance : préparer son intervention ; émettre des propositions d'amélioration du bien.
- Communiquer des informations : recevoir et transmettre des informations ; rédiger et argumenter des comptes rendus.

Lors des périodes de formation en milieu professionnel, le candidat·e intervient sur des équipements grandeurs réelles (*dimensions, poids, puissance*) dont ne disposent pas bien souvent les établissements de formation. Il, elle utilise des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques. Il, elle comprend la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées. Il, elle observe, comprend et analyse, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales. Il, elle est en contact avec tous les services et les utilisateurs du bien.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la technicien·ne peut exercer son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipement industriel ou de produits manufacturés tels que la métallurgie, l'aéronautique, l'agroalimentaire, le bois, les papiers-cartons, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques, sans oublier le matériel ferroviaire.

Les conditions d'exercice diffèrent dans les services de maintenance selon que l'entreprise est productrice de biens ou de services. Dans le second cas, il peut être nécessaire de se déplacer là où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (*ascenseur, par exemple*).

Métiers accessibles : ajusteur·euse-monteur·euse, ajusteur·euse-mécanicien·ne, opérateur·rice en ajustage mécanique, opérateur·rice de fabrication, opérateur·rice de montage, ascensoriste.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistance technique d'ingénieur
 - BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
 - BTS Maintenance des systèmes
option A : systèmes de production
 - BTS Technico-commercial
- Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ MAINTENANCE DES MATÉRIELS option A : matériels agricoles

Sous le contrôle du chef-fe d'atelier, les titulaires de ce bac professionnel organisent les interventions sur les machines. Ils, elles peuvent s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Ils, elles établissent le diagnostic, estiment le coût de l'intervention, prévoient les moyens matériels nécessaires, désignent le personnel d'exécution. Ils, elles planifient les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Ils, elles contrôlent le travail et font respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, ils, elles sont capables d'effectuer eux-mêmes les réparations.

Enseignements professionnels

- Fonctions opératoires des matériels agricoles : milieux d'intervention, gammes et fonctions opératoires.
- Analyse, représentation et étude prédictive des systèmes : analyse des systèmes, représentations, technologie de construction, mécanique appliquée.
- Génération de puissance mécanique primaire : motorisation thermique, motorisation électrique.
- Transmission et utilisation de puissance : transmissions mécaniques, hydrocinétiques, hydrauliques et hydrostatiques ; production, gestion et utilisation de l'énergie électrique embarquée ; climatisation ; propulsion, conduite et freinage des engins.
- Automatisation des systèmes : architecture et classification des systèmes automatisés ; acquisition, traitement et communication des données ; dialogue ; commande de puissance ; préactionneurs ; actionneurs ; systèmes automatiques, régulés et asservis.
- Mise en oeuvre : matériels agricoles ; techniques de manutention ; appareils de mesure ; techniques élémentaires d'assemblage ; techniques de réglage, de mise au point, de maintenance, de diagnostic et d'affûtage.
- Organisation, gestion des interventions et communication : équipements informatiques ; domaine de l'organisation ; domaine commercial ; domaine de la communication.
- Sécurité, règlements et certification : sécurité dans l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles ; qualité.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce bac professionnel peuvent travailler dans les entreprises de vente, de distribution et de location de matériels, les entreprises de maintenance, ou encore les collectivités utilisatrices de matériels agricoles.

Métiers accessibles : conducteur-rice de machines agricoles, mécanicien-ne-réparateur-rice en matériel agricole, mécanicien-ne de matériels agricoles, technicien-ne de maintenance en machinisme agricole.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

> Bac professionnel



■ MAINTENANCE DES MATÉRIELS option B : matériels de construction et de manutention

Sous le contrôle du chef-fe d'atelier, les titulaires de ce bac professionnel organisent les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Ils, elles établissent le diagnostic, estiment le coût de l'intervention, prévoient les moyens matériels nécessaires, désignent le personnel d'exécution. Ils, elles planifient les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Ils, elles contrôlent le travail et font respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, ils, elles sont capables d'effectuer eux-mêmes les réparations.

Enseignements professionnels

- Connaissance des matériels : les limites d'emploi des engins en fonction des caractéristiques des sols ; les techniques de manutention et d'assemblage (moteur, transmission, direction, freinage, climatisation, éclairage et signalisation...) ; les équipements de commande et l'automatisme.
- Techniques de réglage et de mise au point, de maintenance et de diagnostic, mécanique appliquée : statique, résistance des matériaux, cinématique, dynamique, énergétique, thermodynamique.
- Communication : informer et conseiller l'utilisateur, participer à une opération de promotion.
- Sécurité, règlements et certification : sécurité dans l'entreprise et sur le site ; réglementations et procédures applicables aux engins de chantier ; qualité.

Lors de la période de formation en milieu professionnel, le candidat-e intervient sur des systèmes très récents que ne peuvent acquérir les établissements de formation. Il, elle utilise des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles. Il, elle observe, comprend et analyse, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales.

 Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce bac professionnel travaillent dans les entreprises du secteur des travaux publics : les concessionnaires, les entreprises de vente, de maintenance ou de location de matériels.

Métiers accessibles : conducteur·rice d'engins de travaux publics, d'engins de chantier ; technicien·ne en engins de travaux publics ; mécanicien·ne de matériels de travaux publics, d'engins de travaux publics ; mécanicien·ne réparateur·rice en engins de travaux publics, en engins de chantier.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

> Bac professionnel

■ MAINTENANCE DES MATÉRIELS option C : matériels d'espaces verts

Sous le contrôle du chef-fe d'atelier, les titulaires de ce bac professionnel organisent les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Ils, elles établissent le diagnostic, estiment le coût de l'intervention, prévoient les moyens matériels nécessaires, désignent le personnel d'exécution. Ils, elles planifient les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Ils, elles contrôlent le travail et font respecter les règles de sécurité.

En cas de besoin, ils, elles sont capables d'effectuer eux, elles-mêmes les réparations.

Enseignements professionnels

- Sciences et techniques industrielles : connaissance des matériels de parcs et jardins, leurs fonctions, leurs limites d'emploi ; techniques d'assemblage et de manutention.
- Matériels : moteur, transmission, direction, freinage, climatisation, éclairage et signalisation... ; équipements de commande et automatisme ; techniques de réglage et de mise au point, de maintenance, de diagnostic et d'affûtage.
- Mécanique : énergie mécanique, statique des fluides, fluides en mouvement, énergie hydraulique.
- Thermodynamique.
- Électricité : puissance électrique, électronique.
- Sécurité, règlements et certification : sécurité dans l'entreprise et sur le site, réglementations et procédures applicables aux matériels agricoles, qualité.
- Communication : informer et conseiller l'utilisateur ou le client, participer à une opération de promotion.

Lors de la période de formation en milieu professionnel, le candidat-e intervient sur des systèmes très récents que ne peuvent acquérir les établissements de formation. Il, elle utilise des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles. Il, elle observe, comprend et analyse, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires de ce bac professionnel peuvent travailler dans les entreprises de vente, de distribution et de location de matériels, les entreprises de maintenance, ou encore les collectivités utilisatrices de matériels.

Métiers accessibles : mécanicien-ne-réparateur·rice en matériel agricole, mécanicien·ne de matériels agricoles, technicien·ne ou mécanicien·ne de maintenance en machinisme agricole.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

> Bac professionnel

■ MAINTENANCE DES VÉHICULES option A : voitures particulières

Les titulaires de ce bac professionnel sont des technicien-ne-s d'atelier. Leur formation leur permet :

- d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés ;
- d'élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits ;
- d'effectuer les réparations ou de donner au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire ;
- d'organiser et de gérer un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement ;
- d'accueillir et de conseiller la clientèle.

Ils, elles peuvent travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur, dans l'atelier de maintenance d'une entreprise de transport ou d'une administration, dans un garage indépendant...

Enseignements professionnels

• Sciences et techniques industrielles : connaissance des matériels de parcs et jardins, leurs fonctions, leurs limites d'emploi. Techniques d'assemblage et de manutention.

• Matériels : moteur, transmission, direction, freinage, climatisation, éclairage et signalisation... Équipements de commande et automatisme. Techniques de réglage et de mise au point, de maintenance, de diagnostic et d'affûtage. Essais et mesures : températures, densités, pressions, intensités, forces, synchronismes...

• Physique : mécanique appliquée, statique, résistance des matériaux, cinématique, dynamique, énergétique, thermodynamique.

• Communication et information : réalisation et utilisation d'outils dans le domaine technologique (*schéma électrique d'une machine, dessin technique, équipement informatique*), de l'*organisation du travail* (*base de données, planning*) et dans le domaine commercial (*support de publicité, affiche*).

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la bachelier-e titulaire de la spécialité maintenance des véhicules (MV) peut intervenir dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules de type voiture particulière.

Métiers accessibles : contrôleur-euse technique automobile, mécanicien-ne et technicien-ne auto, mécanicien-ne moto, mécanicien-ne en motocycle, responsable du service après-vente (support technique).

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

À VOIR

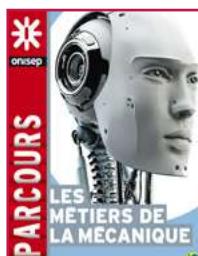
Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Maintenance des véhicules *option A voitures particulières*
- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ MAINTENANCE DES VÉHICULES option B : véhicules de transport routier

Les titulaires de ce bac professionnel sont des technicien·ne·s d'atelier. Ils, elles peuvent travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur·rice, dans l'atelier de maintenance d'une entreprise de transport ou d'une administration, dans un garage indépendant ou pour une flotte de véhicules.

Les titulaires de l'option véhicules industriels participent au diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés ; élaborent une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits ; effectuent les réparations ou donnent au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire ; organisent et gèrent un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement ; accueillent et conseillent la clientèle.

Enseignements professionnels

- Mécanique : lecture des dessins, des schémas, des graphes... ; compréhension des liaisons mécaniques et des éléments qui composent un système ; étude des mouvements des divers constituants d'un véhicule : actionneurs (vérins, moteurs fluides, moteurs électriques), transmetteurs et convertisseurs de mouvements (engrenages, chaînes et courroies, vis, écrous...), constituants de mise en service et d'arrêt (embrayage, freins), le fonctionnement des systèmes, les relations entre les différentes pièces.
- Hydraulique, pneumatique, électricité, électronique et systèmes automatisés.
- À l'atelier : ordinateurs de diagnostic, dossiers techniques, catalogues et documentation du constructeur, schémas.
- Communication, commercialisation, organisation de la maintenance : accueil et conseil, évaluation du temps de réparation, ordre de réparation, éléments de facturation, carnets d'entretien et fichiers clients, démarche qualité.

Point de vigilance : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçu au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la bachelier·ère titulaire de la spécialité maintenance des véhicules (MV) peut intervenir dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules de type véhicule de transport routier.

Métiers accessibles : contrôleur·euse technique automobile, électronicien·ne automobile, responsable du service après-vente (support technique), technicien·ne automobile, mécanicien·ne, garagiste.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Benoît** : LP Patu de Rosemont

Apprentissage :

- ◆ **Saint-Pierre** : URMA, Centre de formation

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

> Bac professionnel



■ MAINTENANCE DES VÉHICULES option C : motocycles

Les titulaires de ce bac professionnel sont des technicien·ne·s d'atelier. Leur formation leur permet :

- d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés ;
- d'élaborer une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits ;
- d'effectuer les réparations ou de donner au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire ;
- d'organiser et de gérer un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement ;
- d'accueillir et de conseiller la clientèle.

Ils, elles peuvent travailler dans le réseau après-vente d'un constructeur, dans l'atelier de maintenance d'une entreprise de transport ou d'une administration, dans un garage indépendant...

Enseignements professionnels

L'enseignement professionnel concerne aussi bien les fonctions techniques que les activités de service.

- Motorisation : transformation de l'énergie, alimentation en carburant et en air, carburation, allumage, antipollution.
- Transmission : embrayages, boîte de vitesses, réducteurs, couples, régime puissance.
- Liaison au sol : suspension, pneumatiques, direction, freinage, cadre.
- Production et utilisation de l'énergie électrique, production et utilisation des énergies auxiliaires.
- Confort, aide à la conduite, sécurité.
- Activités de service : communication et commercialisation, organisation de la maintenance, qualité, prévention des risques professionnels.

Point de vigilance : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçu au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la bachelier·ère titulaire de la spécialité maintenance des véhicules (MV) intervient dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ou qui traitent les véhicules toutes marques ; dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de flottes de véhicules de type motocycle .

Métiers accessibles : contrôleur·euse technique automobile, mécanicien·ne et technicien·ne moto, responsable du service après-vente (support technique).

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

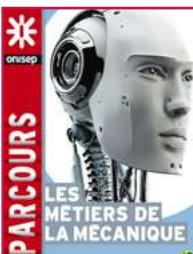
À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Maintenance des véhicules
option A voitures particulières
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

Les titulaires de ce diplôme interviennent dans la production, le transport, la distribution et la transformation, la gestion de l'énergie électrique. Ils, elles s'occupent de l'organisation et de la planification de chantiers, de la réalisation des installations électriques et de réseaux, de leur mise en service, de leur maintenance. Avec l'évolution des techniques et technologies, ils, elles mettent en oeuvre ou interviennent également sur les réseaux et équipements destinés à transmettre et à traiter la voix, les données et les images ainsi que sur ceux concernant la sécurité des personnes et des biens.

Ils, elles pourront aussi bien travailler pour des entreprises artisanales que pour des moyennes ou grandes entreprises, en atelier ou sur un chantier, dans les secteurs de l'industrie, des services, de l'habitat et des équipements publics habitat /tertiaire.

Enseignements professionnels

Un approfondissement est prévu, au choix, en applications industrielles ou domestiques.

- Électrotechnique : lois fondamentales du courant continu et alternatif, des machines électriques (*moteurs, transformateurs*) ; calculs et mesures pour effectuer les dimensionnements et les choix de composants.

- Énergie (*distribution, utilisation, commande*) : gestion de l'énergie (*haute tension, mais surtout basse tension*) comme le délestage ; les différentes applications terminales dont les moteurs, l'électrothermie par résistance, par rayonnement, par induction, l'éclairage (*petit tertiaire, local industriel, espace extérieur*) ; les interrupteurs (*tout ou rien*) et les modulateurs, dans le bâtiment et l'industrie.

- Communication et traitement de l'information : connaissance et mise en place (avec quelques notions de programmation) des installations communicantes (*détecteur d'incendie, vidéosurveillance, etc.*), des réseaux (*téléphoniques, informatiques, Internet...*).

- Qualité, sécurité et réglementation : connaissance des normes, textes et réglementation à respecter impérativement en ayant conscience des risques ; éléments de prévention.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève utilise les matériels ou les outillages spécifiques. Il observe et analyse au travers de situations réelles les différents éléments d'une stratégie de qualité et perçoit concrètement les coûts induits de la non qualité. Il prend conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et services dans une entreprise.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Port** : LP Léon de Lépervanche
- ◆ **Le Tampon** : Lycée Roland Garros (SEP)
- ◆ **Saint-André** : LP Jean Perrin
- ◆ **Saint-Benoît** : LP Patu de Rosemont
- ◆ **Saint-Denis** : LP Amiral Lacaze
- ◆ **Saint-Denis** : Lycée Georges Brassens (SEP)
- ◆ **Saint-Denis** : LP L'Horizon
- ◆ **Saint-Joseph** : LP Paul Langevin
- ◆ **Saint-Louis** : LP Roches Maigres

Apprentissage :

- ◆ **Le Port** : URMA Centre de formation

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e peut exercer dans des entreprises de toutes tailles et de différents secteurs d'activité : électricité du bâtiment, construction électrique, automatismes industriels, électricité générale, maintenance et services techniques...

Métiers accessibles : ascensoriste, monteur-euse-dépanneur-euse d'ascenseurs, monteur-euse-réparateur-rice d'ascenseurs, technicien-ne ascensoriste.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
► www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Electrotechnique
- BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'énergie

> Bac professionnel



■ MÉTIERS DE LA MODE-VÊTEMENTS

À partir de l'idée ou du projet du concepteur·rice créateur·rice, les titulaires de ce diplôme réalisent un prototype destiné à être reproduit en série limitée ou en grand nombre. Dans un bureau des méthodes, ils, elles procèdent à un échantillonage, choisissent les matières ou matériaux appropriés, établissent le planning de fabrication et calculent un prix prévisionnel.

L'option vêtements et accessoires porte sur les matières et les techniques de fabrication spécifiques à la couture flou et à la couture tailleur, à la fourrure, aux cuirs et peaux, à la maroquinerie et aux accessoires de mode.

Les titulaires de cette option maîtrisent les différentes étapes de réalisation d'un modèle : technique du moulage, patronage, techniques de coupe, assemblage des tissus, retouches après essayage et finitions.

Enseignements professionnels

- Entreprises de la filière mode : typologie des entreprises, types d'activités, intervenants, types de marchés.
- Définition technique des produits : concepts de mode et types de produits ; analyse fonctionnelle ; études techniques de conception des modèles (*forme, patronage, gradation des modèles*) ; spécification des produits.
- Matières et matériaux : caractéristiques chimiques, physiques et mécaniques ; essais physico-mécaniques ; essais chimiques ; procédés d'ennoblissement.
- Industrialisation des produits : conception, industrialisation, production, contrôle ; procédés techniques (matelas-sage, coupe en CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur), assemblage, montage, traitement et finition, contrôle) ; ordonnancement de la production.
- Qualité et contrôle .
- Système de production et maintenance : maintenance préventive de premier niveau, protection de l'environnement et risques industriels.
- Représentation technique du produit : logiciels de représentation 2D, bases de données, technologies de l'information.
- Sécurité et ergonomie.
- Arts appliqués : culture artistique, moyens de représentation.
- Démarche de projet : analyse du cahier des charges, mise au point du projet, méthodologie du prototypage.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

◆ Sainte-Marie : LP Isnelle Amelin

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le bac professionnel métiers de la mode-vêtements permet de réaliser des prototypes de vêtements. Les titulaires de ce diplôme peuvent évoluer vers des fonctions de technicien·ne supérieur·e modéliste ou des méthodes d'industrialisation.

Métiers accessibles : modéliste, modiste, chapelier·ère, tailleur·euse et couturier·ère.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Design de mode, textile et environnement *option mode*
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mode et du luxe

> Bac professionnel



■ MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Les titulaires de ce bac professionnel sont préparés à l'exercice des différents métiers de la sécurité, de la sûreté et de l'ordre public, de la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Ils, elles contribuent à la sûreté, à la sécurité de l'espace public et privé. Ils, elles luttent contre les incendies conformément aux techniques professionnelles. Ils, elles assurent des missions de secours et d'assistance aux victimes. Ils, elles sont chargés de la surveillance des lieux et des accès, rappellent et font respecter les réglementations spécifiques. Ils ou elles protègent l'intégrité physique des personnes. Ils, elles constatent et identifient les atteintes aux biens et/ou à l'environnement ainsi que les situations à risques.

Enseignements professionnels

Dominante : sécurité publique et sûreté

- Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel : procéder aux contrôles, filtrages, palpations
- Intervenir lors d'une situation d'infraction
- Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé.
- Intervenir en sécurité routière
- Rédiger des écrits professionnels et rendre compte oralement.
- Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe.
- Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites : établissement recevant du public (ERP), immeuble de grande hauteur (IGH) ou de très grande hauteur (ITGH), industriels...

Dominante : sécurité incendie

- Alerter : interpréter l'alarme, sécuriser les personnes et le site, guider les secours.
- Éteindre un feu : intervenir sur un début d'incendie, utiliser les moyens d'extinctions adaptés
- Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe
- Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites : établissement recevant du public (ERP), immeuble de grande hauteur (IGH) ou de très grande hauteur (ITGH), industriels...

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Pour intégrer la fonction publique par concours, le bac professionnel « métiers de la sécurité » n'est pas suffisant, il nécessite une formation complémentaire de préparation de concours.

Les trois grands domaines de la sécurité :

- La sécurité publique : sous contrat de droit public, les titulaires peuvent exercer des activités d'adjoint-e-s de sécurité de la police nationale ou de gendarmes adjoint-e-s volontaires, après un recrutement par concours ou sélection.
- La sécurité civile : dans le cadre d'un engagement citoyen défini par un contrat de droit public, parallèlement à son métier, les titulaires ont reçu la formation qui leur permet d'exercer en qualité de sapeur-euse-pompier-e volontaire (SPV) dans un SDIS, après recrutement par concours ou sélection.
- La sécurité privée : ils, elles peuvent exercer certains métiers de la sécurité privée tels qu'agent-e de contrôle d'accès, de surveillance, de gardiennage, de protection physique des personnes, de sécurité dans l'événementiel. Ils, elles peuvent également, après avoir suivi et validé des formations complémentaires, exercer des métiers tels qu'agent-e cynophile, de vidéoprotection, de sûreté portuaire ou aéroportuaire, de sécurité sur sites spécifiques et sensibles et convoyeur-euse et transporteur-euse de fonds.

Métiers accessibles : agent-e de sécurité , gardien-ne de police municipale, agent-e de police municipale, policier-ère municipale.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Port** : LP Léon de Lépervanche
- ◆ **Le Tampon** : Lycée Pierre Lagourgue (SEP)
- ◆ **Saint-Benoît** : LP Patu de Rosemont

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la sécurité

> Bac professionnel



■ OPTIQUE-LUNETTERIE

Les titulaires de ce diplôme sont des salarié·e·s qui interviennent (cadre principal d'emploi) à des degrés différents de responsabilité dans trois domaines principaux d'activité :

- technique (autonomie et responsabilité large) ;
- vision (limitée aux premières étapes de l'analyse de la vision) ;
- économique (participation à la gestion administrative et commerciale).

Ils, elles exercent leur activité individuellement ou au sein d'une équipe dans le respect des règles professionnelles et des conditions d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Les appellations les plus courantes sont : monteur·euse, vendeur·euse, monteur·euse-vendeur·euse, responsable d'atelier.

Enseignements professionnels

Et après ?

- Systèmes optiques : description, technologie et analyse des systèmes optiques.
- Vision : anatomie de l'œil, pathologies, mesures préalables à l'examen de vue...
- Adaptation et prise de mesures : monture, verre, lentilles, structure du visage, choix de l'équipement, ajustage, prise de mesures, conseils d'utilisation et d'entretien.
- Contrôle, réalisation et maintenance d'équipements optiques : montage, réparation et contrôle de lunettes.
- Sécurité, prévention, environnement, ergonomie : prévention des risques infectieux, ergonomie et conditions de travail.
- Démarche qualité : notions de qualité, outils de gestion de la qualité, coûts...
- Communication professionnelle : outils de communication, contacts avec la clientèle...

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e exerce dans des PME ou TPE relevant des secteurs de la conception-fabrication-industrialisation, de la distribution de produits ou de services aux professionnels de la vision, ou de la distribution d'optique-lunetterie de détail pour le grand public.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

➤ À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
www.onisep.fr/reunion

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Joseph** : Lycée de Vincendo (SEP)

À La Réunion

- BTS Opticien lunetier

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du paramédical

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ PHOTOGRAPHIE

Cette formation couvre cinq activités principales :

- la prise de vues en studio de personnes ou d'objets (*portraits, photos de mode, photos d'objets publicitaires*) ;
- la prise de vues en extérieur ;
- le traitement argentique de l'image (*tirage de prototypes quel que soit le système de tirage : optique ou numérique, positif ou négatif, opaque ou transparent*) ;
- le traitement numérique de l'image : récupération de fichiers, numérisation et traitement des images (*montage, détourage, retouche, contraste*), restitution de l'image par tout procédé (*réseau, gravure, imprimante*) ;
- l'établissement de devis et la gestion des stocks de produits.

Enseignements professionnels

- Culture photographique et communication visuelle : arts, techniques et civilisations (*représentation et formes, repères chronologiques, moyens de production et de diffusion*) ; histoire de la photographie (*approches techniques, chronologiques et thématiques*) ; analyse d'image (*contextualisation de l'oeuvre, dénotation, connotation, analyse comparative*).
- Connaissances appliquées à la mise au point d'une photographie : moyens d'expression et de communication (*modes de représentation, vocabulaire spécifique de l'image, formes et volumes, couleur, valeurs, matières*) ; analyse d'un projet photo (*cahier des charges, cible, contexte,...*) ; réalisation (*processus créatifs, recherche d'hypothèses, analyse critique, présentation*).
- Technologie des matériels : matériel de capture et acquisition (*appareils de prise de vue et de capture, optiques, flash, lumière*) ; traitement : ordinateur, périphériques et réseaux ; restitution d'images.
- Applications informatiques : traitement de l'image (*logiciels d'acquisition, d'impression, de traitement d'images, logiciels de présentation, de diffusion et de communication*).
- Techniques de prise de vue : images fixes en studio et en extérieur ; Images animées (*les formats, moniteurs, logiciels de montage*).
- Technologie appliquée : optique géométrique, photométrie, sensitométrie, colorimétrie, gestion de la couleur, numérique.
- Économie et gestion : contexte de l'activité (*statut d'indépendant et la politique commerciale*) ; commande (*contrats, budget et contexte juridique*).
- Communication : générale, interne, externe et orale.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la bachelier-e peut travailler au sein d'agences de presse ou d'illustration, de studios privés, de services photos de collectivités territoriales et d'institutions, de commerces de matériels et de photographies, ou comme indépendant.

Les conditions de travail varient selon son statut et la nature de l'activité. Les titulaires de ce bac professionnel accèdent à des postes de photographe portraitiste, d'opérateur·rice en magasin photo (*traitement numérique, du fichier numérique au développement papier*), de responsable de magasin après plusieurs années d'expérience. En tant que photographe d'entreprise, il, elle peut occuper des postes de technicien-ne de laboratoire photo, d'opérateur·rice post-production (*traitement et finition des photos*), de photographe de studio ou responsable studio après expérience.

Métier accessible : photographe.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

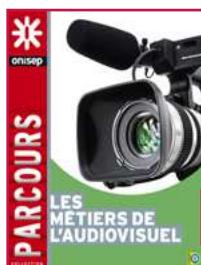
Lieu de préparation

Apprentissage :

- ◆ **Saint-Paul** : URMA Centre de formation de Saint-Gilles-Les-Hauts

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'audiovisuel

> Bac professionnel



■ PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION

Ce bac professionnel est centré sur la conduite des installations automatisées de différents secteurs industriels : sidérurgie, métallurgie, automobile, textile, matériaux de construction, parachimie, pharmacie... Les titulaires de ce diplôme ont généralement la responsabilité d'une ligne de fabrication regroupant plusieurs postes de travail. Ils ou elles doivent assurer la continuité de la production et le respect de la qualité. En particulier, ils, elles doivent corriger rapidement toute dérive (pression, température, vitesse d'exécution...).

Leurs activités portent sur la préparation de la production avec l'exploitation des documents de fabrication, la configuration des machines, les contrôles de sécurité, la vérification des appareils de mesure, les essais et les réglages des équipements.

Enseignements professionnels

- Analyse liée à la production du produit fabriqué
- Matériaux utilisés
- Énergies mises en œuvre
- Communication et gestion de l'information
- Procédés et processus de production

Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève appréhende la compétitivité industrielle à laquelle sont confrontées les entreprises de la production.

Il, elle intervient sur des équipements grandeurs réelles dont ne disposent pas les établissements de formation.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Formé-e pour travailler dans des industries de transformation, d'élaboration et de conditionnement où sont mis en oeuvre des processus continus, discontinus ou mixtes, il, elle pourra évoluer dans des secteurs aussi divers que l'agroalimentaire, la pharmacie, la cosmétique, la transformation des pâtes papiers et cartons, l'électronique, la production et la transformation des métaux, la sidérurgie, l'automobile, l'industrie textile, cuirs et peaux, la céramique, la transformation des déchets.

Métiers accessibles : conducteur·rice de ligne de production alimentaire, conducteur·rice de machines à papier.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

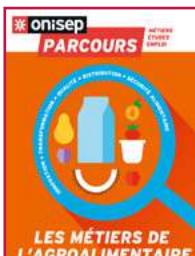
► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Contrôle industriel et régulation automatique
- BTS Maintenance des systèmes
option A systèmes de production

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'agroalimentaire

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ PLASTIQUES ET COMPOSITES

Les titulaires du diplôme en plasturgie sont formés à travailler sur des installations automatisées.

À partir de poudres, de granulés, de liquides, de pâtes, de films plastiques, de fibres, etc., ils, elles fabriquent des objets en plastique de formes variées. Ils, elles préparent leur poste de travail, montent et démontent les outillages et les règlent : température, dosage de colorant, cadence. En s'appuyant sur un cahier des charges, ils, elles prévoient la matière d'oeuvre, les étapes de production et conduisent la fabrication. Ils, elles contrôlent le fonctionnement des machines, vérifient la qualité de la production et interviennent en cas de problème.

L'industrie du plastique, en constante évolution, réserve partout de nombreux débouchés : dans l'emballage, le bâtiment, l'automobile, l'électricité, l'électronique, le médical.

Enseignements professionnels

- Histoire et économie des matériaux, structures des matériaux, études des caractéristiques des polymères, compréhension des fiches matières.
- Techniques de production : les procédés plastiques et composites, les techniques de décoration, d'assemblage, d'emballage...
- Outils et périphériques : les différents types d'outilage, la maintenance des outillages et des périphériques.
- Maîtrise et amélioration de la production.
- Qualité.
- Communication et animation.
- Santé et sécurité au travail.
- Économie : droit du travail, gestion des ressources humaines...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les entreprises du secteur sont en majorité des PME ou des TPE qui produisent des produits finis ou semi-finis en matériaux plastiques ou composites pour, par exemple, l'industrie automobile ou aéronautique. Après quelques mois d'intégration, ce-tte technicien-ne peut se voir confier la réalisation et le suivi d'une fabrication, et exercer le métier de technicien-ne d'atelier ou de moniteur-euse-régleur-euse.

Une évolution est possible vers des postes à responsabilités dans un service qualité.

Métiers accessibles : régleur-euse, moniteur-euse-opérateur-rice, technicien-ne plasturgiste, chef-fe d'atelier ou technicien-ne d'essais.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieu de préparation

Voie scolaire :

- ◆ Saint-Denis : LP Amiral Lacaze

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la chimie

ZOOM MÉTIERS : Les métiers des industries des papiers cartons

> Bac professionnel

■ PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS-CARTONS

Les titulaires de ce diplôme sont des technicien·ne·s de fabrication. Ils, elles travaillent principalement dans les entreprises chimiques, parachimiques et de raffinage mais aussi dans les industries qui utilisent des procédés de production comparables. Ils, elles conduisent une unité de production ou une partie de chaîne de production. Ils, elles vérifient et préparent les installations. Ils, elles lancent, surveillent, arrêtent le procédé. Ils, elles contrôlent la qualité des produits, effectuent des prélèvements d'échantillons. À partir des bulletins d'analyse et des mesures, ils, elles repèrent les anomalies, établissent un diagnostic puis interviennent en conséquence. Ils, elles exécutent des opérations de maintenance sur les appareillages ou mettent l'installation en sécurité pour les interventions du service maintenance.

Enfin, ils, elles veillent au respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Enseignements professionnels

- Procédés et produits : étude des produits chimiques, biologiques ou de traitements des eaux.
- Opérations unitaires du génie des procédés : opérations de transport, de stockage, de mélange, de transformation physique des solides, de cristallisation, de réaction chimique ou biologique, d'échange d'ions, de transfert de matière, de nettoyage et de décontamination.
- Analyse système des procédés : asservissement des procédés, parties opératives.
- QHSE : santé, sécurité, qualité, environnement.
- Maintenance des installations et des réseaux.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève utilise les documents, techniques et matériels professionnels.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e occupe des postes d'opérateur·rice de fabrication, d'agent·e d'entretien et de surveillance sur les réseaux, de contrôleur·euse de travaux sur les sites et chantiers dans les industries chimiques, parachimiques (*produits d'hygiène, peintures...*), pharmaceutiques, cosmétiques, pétrolières ou qui utilisent des procédés de transformation comparables : matériaux de construction (*ciment, plâtre, verre, céramique*), papeterie, traitement des eaux et des déchets, bio-industries, production d'énergie.

Métiers accessibles : conducteur·rice de ligne de production alimentaire, conducteur·rice de machines à papier, opérateur·rice de fabrication de produits alimentaires.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Contrôle industriel et régulation automatique

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la chimie

ZOOM MÉTIERS : Les métiers des industries des papiers cartons

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ RÉPARATION DES CARROSSERIES

Les titulaires de ce baccalauréat professionnel sont chargés, au sein de l'équipe de réparation :

- d'accueillir le client et de réceptionner le véhicule ;
- de réparer ou de remplacer les éléments détériorés ;
- de contrôler et de réparer les structures ;
- de préparer et de réaliser la mise en peinture des éléments de carrosserie ;
- de remettre en conformité le véhicule.

Ces technicien-ne-s contribuent par ailleurs à l'amélioration de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche qualité dans toutes leurs activités.

Enseignements professionnels

- Analyse fonctionnelle et structurelle : analyse fonctionnelle et structurelle, lecture et représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme, comportement des systèmes mécaniques.
- Réparation des carrosseries : matériaux utilisés en carrosserie, techniques d'assemblage, recouvrement.
- Véhicules : organisation structurelle, fonctions techniques implantées dans les véhicules, systèmes électriques, règles de sauvegarde et paramétrage.
- Fonctions de l'activité de service : communication et commercialisation ; organisation de la réparation et consumérisme ; qualité, santé et sécurité du travail ; tri sélectif des déchets.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le, la candidat-e réalise des opérations de réparation, restructuration et remise en conformité des véhicules. Il, elle utilise des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles. Il, elle comprend la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées. Il, elle observe, comprend et analyse, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies commerciales et de services.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Port** : LP Léon de Lépervanche
- ◆ **Saint-Benoît** : LP Patu de Rosemont
- ◆ **Saint-Denis** : Lycée Georges Brassens (SEP)
- ◆ **Saint-Pierre** : LP François de Mahy

Apprentissage :

- ◆ **Saint-Pierre** : URMA Centre de formation

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Beaucoup de bachelier-ère-s assument des responsabilités en tant que chef-fe d'équipe ou responsable d'une unité de carrosserie réparation et/ou de peinture en carrosserie.

La validation des acquis de l'expérience permet d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur après quelques années d'exercice.

Métiers accessibles : ajusteur-euse-monteur-euse, ajusteur-euse-mécanicien-ne, opérateur·rice en ajustage mécanique, opérateur·rice de fabrication ou de montage, carrossier·ère, contrôleur-euse technique automobile.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*** onisep**

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

> Bac professionnel



■ SYSTÈMES NUMÉRIQUES

option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire

Les titulaires de ce bac professionnel ont acquis les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (*matériels et logiciels*) entrant dans la constitution de systèmes numériques des domaines de la sûreté et la sécurité des biens et des personnes : systèmes de vidéoprotection, systèmes de sécurité incendie (etc.), mais aussi les systèmes immotiques (*bâtiment intelligent, gestion technique centralisée..*) et les systèmes domotiques liés à la gestion de l'habitat (*assistance à la personne, gestion des ouvrants et des alarmes techniques...*).

Enseignements professionnels

Les enseignements professionnels représentent environ 384 heures annuelles :

- Les systèmes d'électroniques d'alarme, de sûreté, de sécurité et d'incendie dans les infrastructures industrielles et urbaines : systèmes de détection intrusion, systèmes de gestion et contrôle des accès, de vidéoprotection, de sécurité incendie...
- Les systèmes de gestion de l'habitat intelligent : systèmes de détection d'intrusion et d'incendie, d'assistance à la personne ; les systèmes de gestion du bâtiment intelligent (systèmes de gestion des accès, de vidéoprotection, des issues de secours...).
- La puissance électrique et électromagnétisme.
- Le multimédia : le son, la lumière et la couleur.
- Les transmission et transport de l'information : supports physiques et réseaux (câbles, fibre optique, protocoles et types de réseaux...).
- Les unités centrales et leurs périphériques : la maintenance préventive et corrective...

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires seront technicien·ne·s conseil, d'installation, de mise en service ou de maintenance, ou technicien, technicienne service après-vente.

Ils, elles interviendront notamment dans le domaine des installations qui contribuent à la sûreté et à la sécurité des biens et des personnes dont les systèmes immotiques et domotiques.

Métiers accessibles : technicien·ne électronicien·ne, technicien·ne en électronique.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieurs
- BTS Fluides, énergies, domotique
option C domotique et bâtiment communicants
- BTS Systèmes numériques

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI
PARCOURS : Les métiers de l'électronique et de la robotique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ SYSTÈMES NUMÉRIQUES option B : audiovisuels, réseau et équipement domestiques

Les titulaires du bac professionnel Système numérique option ARED ont acquis les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques dans le domaine des installations audiovisuelles, multimédias et domotiques (systèmes de lecture et d'enregistrement numérique, de restitution du son et de l'image, systèmes centralisés de commande avec périphériques multimédias...), sans oublier la domotique et la gestion d'énergie, et l'e-santé.

Enseignements professionnels

- Les systèmes audiovisuels multimédias : systèmes de réception, lecture et d'enregistrement numériques, les systèmes de restitution du son et de l'image, les systèmes centralisés de commande et de gestion munis des périphériques multimédias.
- Les systèmes électrodomestiques : les équipements communs (éléments chauffants et isolants, les équipements de traitement de l'eau, le linge et la vaisselle...), les équipements de traitement du linge, de cuisson, de production de froid, de traitement de l'air...
- Multimédia : le son (*production, propagation et perception*), la lumière et la couleur, la conduction thermique et l'isolation.
- Acquisition et restitution de l'information : capteurs et transducteurs.
- Stockage et mémorisation : unités de stockage et mémoires électroniques.
- Transmission et transport de l'information : supports physiques (câbles, fibre optique...), réseaux (protocoles et types de réseaux...), matériels (unités centrales et périphériques), logiciels (dont langage de programmation).
- La maintenance préventive et corrective

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Les titulaires seront des technicien·ne·s conseil, d'installation, de mise en service ou de maintenance, ou de service après-vente ; intégrateur·rice·s domotique dans toutes entreprises de services ou industrielles. Ils, elles interviendront notamment dans le domaine des installations audiovisuelles, multimédias et domotiques ; le domaine électrodomestique, le domaine éclairage et sonorisation (équipements scéniques).

Métiers accessibles : dépanneur·euse en électroménager, technicien·ne de maintenance de la distribution automatique, technicien·ne électronicien·ne, technicien·ne en électronique.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

Des poursuites d'études sont possibles en métropole.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-André** : LP Jean Perrin
- ◆ **Saint-Denis** : Lycée polyvalent Mémona Hintermann-Afféjee

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'électronique et de la robotique

> Bac professionnel

■ SYSTÈMES NUMÉRIQUES option C : réseaux informatiques et systèmes communicants

Les titulaires seront technicien·ne·s conseils, d'installation, de mise en service ou de maintenance, ou technicien·ne·s service après-vente (etc.) dans tout type d'entreprises de services ou industrielles : service technique ou centre de maintenance, artisan, fabricant, etc.

Ils, elles interviendront notamment dans les domaines des télécommunications et des réseaux et de l'électronique embarquée et industrielle.

Enseignements professionnels

- Les systèmes électroniques industriels embarqués : équipements d'accès Voix Données Images, équipements et supports communicants (terminaux, échange de données, systèmes sans fil...), équipements hauts débits multimédia (codeurs et décodeurs numériques), équipements de commande et de contrôle (dont équipement de sécurité, d'aide à la conduite et au pilotage)
- Puissance électrique et électromagnétisme (champ et flux magnétiques...).
- Acquisition et restitution de l'information : capteurs et transducteurs...
- Stockage et mémorisation : unités de stockage et mémoires électroniques.
- Installation - mise en service - maintenance : le schéma électrique de l'installation et normalisation, les solutions constructives (cartes, connecteurs et conducteurs...), le câblage, la mise en service, la maintenance préventive et corrective.
- Communication - relation clientèle - ressources documentaires : communication et technique de vente, utilisation de l'outil informatique, organisation de l'activité (gestion des informations, du temps, du dossier client), veille technologique...

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Acquérir les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques des domaines des télécommunications et réseaux (les systèmes participant à la mise en réseau de terminaux et aux télécommunications) et de l'électronique industrielle et embarquée (systèmes de commande et de contrôle, systèmes communicants, systèmes d'accès Voix Données Images...).

Métiers accessibles : installateur·rice en télécoms, moniteur·euse-câbleur·euse.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

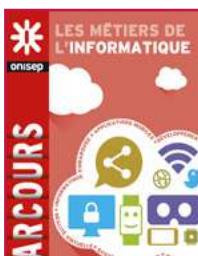
Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Services informatiques aux organisations option A : solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)
- BTS Systèmes numériques option A informatique et réseaux

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'informatique

PARCOURS : Les métiers de l'électronique et de la robotique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS

Les titulaires de ce bac professionnel interviennent en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois.

Leur activité consiste à : préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise ; réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois ; organiser, animer et gérer le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Enseignements professionnels

- Analyse technique d'un ouvrage : choisir et justifier les solutions techniques, établir les plans d'exécution, les quantités de matériaux et composants.
- Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier : décoder et analyser les données opératoires et de gestion, établir le processus de fabrication et produire les documents de suivi de chantier.
- Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise : animer une équipe de travail, communiquer avec les différents partenaires, rendre compte du déroulement des activités de fabrication et de mise en œuvre sur chantier.
- Fabrication d'un ouvrage : assurer la sécurité des postes de travail, préparer les matériaux, effectuer les calculs de dimension et de géométrie des éléments, conduire les opérations de taille, d'usinage, d'assemblage, de finition et de traitement, assurer la maintenance des matériels.
- Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier : conduire les opérations de sécurité, contrôler la conformité, approvisionner le chantier, lever les structures, gérer l'environnement, assurer la maintenance périodique des ouvrages.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Le Port** : Lycée Jean Hinglo (SEP)
- ◆ **Saint-Benoît** : LP Patu de Rosemont
- ◆ **Saint-Louis** : Lycée Jean Joly (SEP)

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le diplômé·e travaille dans des entreprises artisanales ou industrielles du bâtiment. Il, elle débute comme charpentier·ère, technicien·ne d'atelier ou de chantier en charpente, construction bois.

Métiers accessibles : charpentier·ère bois, constructeur·rice bois, menuisier·ère.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion

> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN D'USINAGE

En entreprise ou en atelier de mécanique, les titulaires de ce bac professionnel maîtrisent la mise en oeuvre de l'usinage par enlèvement de matière. Ils, elles savent analyser l'ensemble des données techniques et utilisent la chaîne de données numériques (CAO conception assistée par ordinateur, FAO fabrication assistée par ordinateur,...).

Ils, elles assurent la maintenance de premier niveau de l'ensemble du système de production. Ils, elles possèdent des connaissances en gestion de production appliquées au contexte de l'atelier.

Enseignements professionnels

- Construction : analyse des produits et étude de comportement (démarche productique ; optimisation et analyse des données de définition de produit ; cinématique ; statistiques ; dynamique ; résistance des matériaux).
- Systèmes et techniques de fabrication et de manutention : systèmes de fabrication, circulation des produits et des informations, techniques de fabrication par enlèvement de matière, systèmes et procédés de manutention de produits.
- Agencement et gestion des outillages : outillages de coupe, porte-pièces, outillages de contrôle.
- Coupe de matériaux : problématique, outillage de coupe, géométrie, cinématique et dynamique de l'action de coupe.
- Prévention, sécurité et ergonomie.
- Communication et dialogue : évolution et organisation, langages de description structurés ou de programmation.
- Qualité et contrôle : définition et organisation, mesure de la qualité en production, suivi ajustement.
- Organisation des systèmes : organisation des systèmes de production automatisés, architecture des moyens de production automatisés.
- Préparation de la production : organisation de la production, hiérarchie ; organisation du processus et des procédures ; optimisation.
- Gestion de la production : approche globale, ordonnancement de la production, suivi et ajustement, optimisation, maintenance des moyens de production.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la technicien-ne d'usinage travaille dans différents secteurs : industrie mécanique (fabrication d'équipements industriels, réalisation d'outillages), aéronautique, automobile, construction électrique et autres.

Métiers accessibles : ajusteur-euse-monteur-euse, ajusteur-euse-mécanicien-ne, opérateur-rice en ajustage mécanique, opérateur-rice de fabrication, opérateur-rice de montage.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

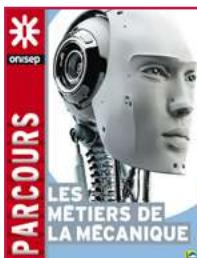
► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS

Les titulaires de ce bac professionnel sont des technicien-ne-s d'atelier qui maîtrisent les techniques de fabrication des meubles, du mobilier d'agencement, des menuiseries extérieures et intérieures, des charpentes industrielles et des éléments en bois lamellé-collé.

Ils, elles prennent en charge la fabrication et le conditionnement des pièces, ainsi que le suivi et le contrôle de la production. Ils, elles participent à la maintenance des équipements et à l'organisation du travail.

Dans le cadre de leurs activités sur un poste ou un îlot de fabrication, ils, elles peuvent être amené-e-s à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'assurer le bon déroulement de la production et des opérations qui y sont liées.

Enseignements professionnels

- Étude d'une fabrication : analyser les données de définition, opératoires et de gestion, proposer des améliorations et quantifier les matériaux et composants.
- Préparation d'une fabrication : établir le processus de production, le mode opératoire et les documents de fabrication.
- Suivi d'une production en entreprise : prendre en compte les règles d'hygiène et de sécurité au travail, animer une équipe au sein de l'atelier, émettre des avis et des propositions.
- Mise en œuvre d'une fabrication : élaborer un programme en utilisant un logiciel de FAO (fabrication assistée par ordinateur), choisir et pré-régler des outils et appareillages, mettre en œuvre un moyen de fabrication, de montage, de finition et de contrôle.
- Suivi et contrôle d'une fabrication : mettre en œuvre des procédures de contrôle, effectuer la maintenance préventive, maintenir en état les outils de coupe.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Après quelques années d'expérience en atelier de fabrication bois, le, la diplômé-e pourra évoluer vers la qualification de chef-fe d'atelier. Dans le cadre de ses activités, il, elle pourra être amené-e à prendre des responsabilités au sein d'une équipe afin d'assurer le bon déroulement de la fabrication et des opérations qui y sont liées (*maintenance, contrôle, optimisation, sécurité*).

Métiers accessibles : menuisier-ère ; technicien-ne de fabrication de mobilier et de menuiserie, de production bois bâtiment ameublement, des industries de l'ameublement et du bois.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

> À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Étude et réalisation d'agencement

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

Les titulaires de ce bac professionnel sont des professionnel·le·s chargé·e·s de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types.

Appelé·e·s à travailler dans des entreprises de différentes tailles, ces technicien·ne·s peuvent exercer des missions de dépannage, de mise au point ou de mise en service.

En secteur diffus, ils, elles se voient confier un ensemble de clients, chez qui ils, elles effectuent des visites techniques à des fréquences contractuellement prévues. Ils, elles organisent leurs visites dans le cadre défini par leur responsable.

Enseignements professionnels

- Analyse scientifique et technique d'une installation : prise en charge du dossier, intervention, communication.
- Mathématiques et sciences physiques.
- Travaux pratiques de sciences physiques : électricité, mécanique, acoustique, optique, chimie.
- Préparation d'intervention : repérage, planification, choix du matériel, organisation, sécurité, etc.
- Intervention de maintenance préventive et corrective : mesures, réglages, mise en route, etc.
- Réalisation d'une tuyauterie de remplacement : essais, réglages, contrôles, relevés et enregistrements de l'intervention...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la bachelier·ère peut travailler dans les entreprises ayant un service de maintenance, dépannage ou SAV (service après-vente), les entreprises spécialisées en exploitation et maintenance, les constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques...

Métiers accessibles : plombier·ère, installateur·rice sanitaire, monteur·euse en installations sanitaires, monteur·euse sanitaire, responsable du service après-vente (support technique).

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

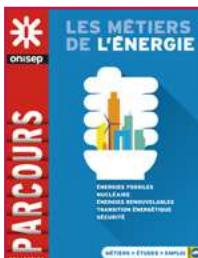
► À VOIR



► À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Fluides, énergies, domotique *option A génie climatique et fluidique*
- BTS Fluides, énergies, domotique *option B froid et conditionnement d'air*
- BTS Fluides, énergies, domotique *option C domotique et bâtiment communicants*
- BTS Maintenance des systèmes *option B Systèmes énergétiques et fluidiques*
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



► Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'énergie

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR

Ce bac professionnel permet de travailler dans le secteur industriel de la production de froid et de la chaîne du froid pour la conservation alimentaire.

En fonction de ses instructions de travail, les titulaires de ce diplôme planifient, préparent et effectuent l'assemblage de toutes les pièces des systèmes frigorifiques avant leur mise en service.

Les titulaires de ce diplôme doivent également pouvoir entretenir, inspecter, vérifier les systèmes installés, et les réparer en cas de défaillance technique. Ils, elles contrôlent toujours son propre travail et consignent leur activité dans le registre normalement associé à toute installation. Ils, elles doivent respecter à tout moment les normes de protection de l'environnement, de qualité, de sécurité et d'efficacité énergétique.

Enseignements professionnels

- Conception, dimensionnement et choix d'une solution technologique : dimensionner les réseaux fluidiques ou électriques d'une installation.
- Vérification et analyse de systèmes : prise en charge du dossier, analyse des plans, évaluation des coûts.
- Organisation de chantier : planification.
- Réalisation des installations et suivi de chantier : implantation et mise en place des ensembles et sous-ensembles, raccordement et assemblage des réseaux fluidiques, câblage et raccordements électriques, installation d'appareils de mesure de contrôle et de sécurité d'une installation, contrôle des réalisations.
- Mise en service : essais et contrôle.
- Maintenance préventive (*prise en charge de l'installation et des informations émanant du contrat d'entretien*), maintenance corrective (*recherche de la panne, pose d'un prédiagnostic à partir des informations du client, définition d'une procédure d'intervention*).
- Communication et relation client : rendre compte à l'entreprise, fournir les éléments pour le bureau d'études, expliquer au client la prise en main d'une installation.

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé-e travaille dans les entreprises d'installation, de fabrication de systèmes énergétiques ou frigorifiques pour l'alimentaire, les sociétés de services et de maintenance, la grande distribution ou les collectivités territoriales.

Métiers accessibles : frigoriste...

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

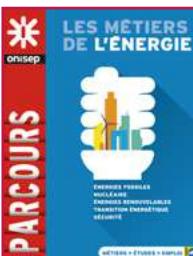
À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Fluides, énergies, domotique *option A génie climatique et fluidique*
- BTS Fluides, énergies, domotique *option B froid et conditionnement d'air*
- BTS Fluides, énergies, domotique *option C domotique et bâtiment communicants*
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'énergie

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Les titulaires de ce diplôme sont des spécialistes de la fabrication d'ensembles chaudronnés et de structures métalliques. Ils, elles interviennent essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour des travaux de pose ou de maintenance. Ils, elles exercent leurs fonctions en totale autonomie. Ils, elles participent à la mise en oeuvre de produits très divers, tant par leur nature, leur dimension ou leur mode d'assemblage. Ils, elles conduisent aussi bien des machines traditionnelles à commande manuelle que des machines à commande numérique ou des robots. Ils, elles connaissent les techniques d'assemblage propres aux matériaux qu'ils, elles travaillent (*soudage, rivetage, boulonnage, collage...*) et savent utiliser les machines adaptées (*guillotine, presse-plieuse, rouleuse, grignoteuse, poinçonneuse, tronçonneuse de profilé...*).

Enseignements professionnels

- Dessin industriel, cotations.
- Technologie, mécanique et résistance des matériaux.
- Traçage.
- Cisaillage, découpage, poinçonnage, soudage.
- Pilotage de machines à commande numérique, procédés de CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur) et logiciels appliqués.
- Préparation et gestion de production : choix des moyens, outillage, réglages de postes, coûts et approvisionnements ; contrôle qualité, prévention et corrections.
- Maintenance, procédés de levage.
- Ergonomie, hygiène et sécurité.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

À l'issue de sa formation, il, elle peut trouver un emploi dans une entreprise artisanale ou industrielle de la chaudronnerie, de la tôlerie industrielle, de la tuyauterie, de structures métalliques. Entreprises qui ont de nombreux marchés : construction aéronautique et spatiale, construction ferroviaire, construction navale, industrie agroalimentaire, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, industrie nucléaire et énergétique, industrie papetière, industrie du pétrole.

Métiers accessibles : charpentier·ère métallique, moniteur·euse en charpente métallique.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR



► À La Réunion

- BTS Architectures en métal : conception et réalisation
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de la mécanique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel

■ TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

Les titulaires de ce bac professionnel sont chargé·e·s de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Leur activité est centrée sur la réalisation d'installations et l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire.

La réalisation d'installations comprend l'implantation des équipements, le raccordement des matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de la régulation.

L'organisation de chantiers inclut la prise en compte d'un planning, la répartition des tâches, la réception de matériels, le suivi de travaux et la mise en service.

Enseignements professionnels

- Analyse scientifique et technique d'une exploitation.
- Mathématiques.
- Sciences physiques et chimiques.
- Préparation d'une réalisation : évaluation, planification, organisation...
- Présentation d'un dossier d'activité : émission et réception d'informations, mise en œuvre de moyens de communication.
- Implantation, réalisation : réception, contrôle, implantation, façonnage, raccordement, câblage, vérification...
- Mise en service, réglage, contrôle : mise en service, réparation, modification...

Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève intervient sur des ouvrages de type industriel intégrant des techniques de mise en œuvre spécifiques. Il utilise des matériels d'intervention et des outillages professionnels.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la diplômé·e peut travailler dans les entreprises artisanales, les PME ou les entreprises spécialisées dans le secteur de l'énergétique.

Métiers accessibles : monteur·euse en installations thermiques et climatiques, chauffagiste, installateur·rice en chauffage et climatisation, monteur·euse en chauffage et climatisation, opérateur·rice de raffinerie, plombier·ère, installateur·rice sanitaire, monteur·euse en installations sanitaires, monteur·euse sanitaire.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR

Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
www.onisep.fr/reunion

► À La Réunion

- BTS Assistant technique d'ingénieur
- BTS Fluides, énergies, domotique *option A génie climatique et fluidique*
- BTS Fluides, énergies, domotique *option B froid et conditionnement d'air*
- BTS Fluides, énergies, domotique *option C domotique et bâtiment communicants*
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



► Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers de l'énergie

PARCOURS : Les métiers de l'électronique et de la robotique

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

> Bac professionnel



■ TECHNICIEN MENUISIER-AGENCEUR

Les titulaires de ce bac professionnel interviennent en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...

Leur activité consiste à :

- . préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise ;
- . réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement...

Enseignements professionnels

- L'entreprise et son environnement : intervenants (*maître d'œuvre, géomètre...*), déroulement d'une construction, systèmes économiques (*marché, concurrence...*).
- Communication technique : outils de représentation (*croquis, schémas, perspectives, mises au plan...*), cotation (*cotes des machines, outils, réglages...*).
- Confort et habitat : isolation, étanchéité, sécurité, accessibilité, ergonomie.
- Mécanique et résistance des matériaux : statique (*forces, charges, déformation...*), liaisons et stabilité des ouvrages.
- Ouvrages : familles d'ouvrages, technologies auxiliaires.
- Matériaux, produits et composants : bois, produits en plaques, matériaux métalliques, isolants, produits de jointement, de fixation, d'assemblage, de préservation et de finition, composants.
- Moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier : technologies et procédés de coupe, moyens et systèmes d'usinage, outillages de coupe, moyens et techniques d'assemblage, de montage, placage, finition, traitement, contrôle, manutention, conditionnement, stockage, chargement...
- Santé et sécurité au travail : prévention des risques, organisation et protection du poste de travail...
- Organisation et gestion de fabrication et de chantier : gestion des temps, délais, coûts, qualité ; maintenance et sécurité sur chantier.

> Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac professionnel.

Lieux de préparation

Voie scolaire :

- ◆ **Saint-Benoît** : LP Patu de Rosemont
- ◆ **Saint-Denis** : LP L'Horizon
- ◆ **Saint-Joseph** : LP Paul Langevin
- ◆ **Saint-Louis** : LP Roches Maigres

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le technicien-ne de la menuiserie et de l'agencement, travaille dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif. En atelier ou sur chantier, il, elle fabrique et pose différents ouvrages de menuiseries intérieures et extérieures. Avec de l'expérience, il, elle peut devenir maître-sse ouvrier-e et chef-fe d'équipe. Il, elle peut aussi gérer une entreprise.

Métiers accessibles : agenceur-euse de cuisines et salles de bains (bainiste, cuisiniste), menuisier-e.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

À VOIR

 Les BTS, BTSA, DUT à La Réunion
> www.onisep.fr/reunion

À La Réunion

- BTS Aménagement Finition
- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Étude et réalisation d'agencement
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat
- BTS Technico-commercial

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du bâtiment et des travaux publics

ZOOM : Les métiers du compagnon du devoir et du tour de France



TÉLÉPHONE



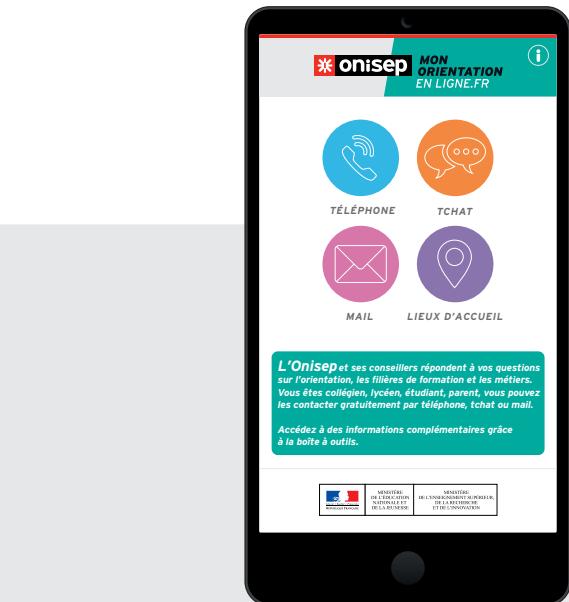
TCHAT



MAIL



**Les conseillers
de l'Onisep répondent
à vos questions
sur les formations,
les métiers
et l'orientation.**



**RETROUVEZ AUSSI
MONORIENTATIONENLIGNE
SUR VOTRE MOBILE
ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLI**



LES AUTRES BACS PROFESSIONNELS AGRICOLES

> Bac professionnel



■ SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

Les titulaires de ce bac professionnel peuvent exercer leur activité dans les services de proximité et, plus généralement, dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Ils, elles peuvent ainsi travailler dans le tourisme, l'animation patrimoniale et culturelle, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, la production agricole, l'industrie, les services aux particuliers...

Le technicien-ne de service en milieu rural peut être employé-e par de nombreuses structures, telles que les collectivités locales, associations, offices de tourisme rural, syndicats intercommunaux, structures d'accueil de personnes âgées ou d'enfants, où il, elle agit en tant qu'organisateur·rice de prestations de services. Il, elle peut travailler en interaction directe ou indirecte avec l'usager.

Enseignements professionnels

- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux : caractéristiques socioculturelles ; besoins des populations et réponses institutionnelles ; conséquences individuelles et sociales du handicap, du vieillissement et de la maladie.
- Contexte des activités de services : dynamiques de territoires ruraux, contexte économique et juridique des activités de services, enjeux de la protection sociale.
- Organisation d'une intervention de services à la personne : contexte d'intervention (*besoins de personnes, objectifs de l'intervention*), moyens humains et matériels, évaluation de l'intervention.
- Communication en situation professionnelle : outils de travail collaboratifs, réalisation de supports papier et multimédias, réalisation d'enquêtes...
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne : soins d'hygiène et de confort, élaboration d'un projet de vie, conduite d'activités d'animation, gestion de la vie quotidienne, aménagement de l'espace.
- Conception d'une offre de services : analyse des besoins, conception de l'offre (*coût, communication sur l'offre...*), mise en œuvre de l'activité (*planification, gestion administrative courante, documents commerciaux ; devis, facture...*), évaluation du service.

Ces stages peuvent être effectués dans des structures variées : écoles, crèches, maisons de retraite, aide à domicile, hôpitaux, cliniques, centres de loisirs, entreprises de restauration, collectivités...

Et après ?

■ Vers quels métiers ?

Le, la bachelier·ère peut exercer en tant qu'intervenant·e ou cadre intermédiaire dans les structures de services à la personne, les organismes publics, les entreprises privées (auxiliaire de vie sociale)... Il, elle peut également travailler dans les collectivités territoriales (pour les activités culturelles, de valorisation patrimoniale, ou d'organisation de manifestation locale) et dans les gîtes (pour le développement du tourisme rural). Enfin, il, elle peut choisir de créer sa propre structure dans le domaine des services.

Métiers accessibles : accompagnant·e de personnes fragilisées, accompagnant·e de personnes dépendantes, accompagnant·e de personnes handicapées, aide à domicile, assistant·e de vie.

■ Poursuite d'études

Le bac professionnel a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

Une poursuite d'études dans un BTS du même domaine professionnel peut être conseillée à des élèves de terminale professionnelle ayant un bon dossier. Elle est de droit pour tous les demandeurs qui ont eu une mention **bien** ou **très bien** au baccalauréat.

► À VOIR



► À La Réunion

- BTSA Développement, animation des territoires ruraux (DATR)
- BTS Économie sociale familiale
- BTS Gestion de la PME
- BTS Tourisme

Des poursuites d'études sont également possibles en métropole.



Publications ONISEP

consultables dans le kiosque au CDI

PARCOURS : Les métiers du social

EN SAVOIR +

Prendre contact avec les psychologues de l'Éducation nationale en collège ou au CIO.

**EXPLOREZ L'UNIVERS
DES MÉTIERS**

LE DICO DES MÉTIERS

LE JEU DES MÉTIERS
INSOLITES

600 MÉTIERS À DÉCOUVRIR

**27 CLÉS POUR CONFORTER SES GOÛTS,
SES ENVIES ET SES APTITUDES**

 **onisep**



**disponible sur onisep.fr
rubrique la librairie**



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

 **onisep**

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS